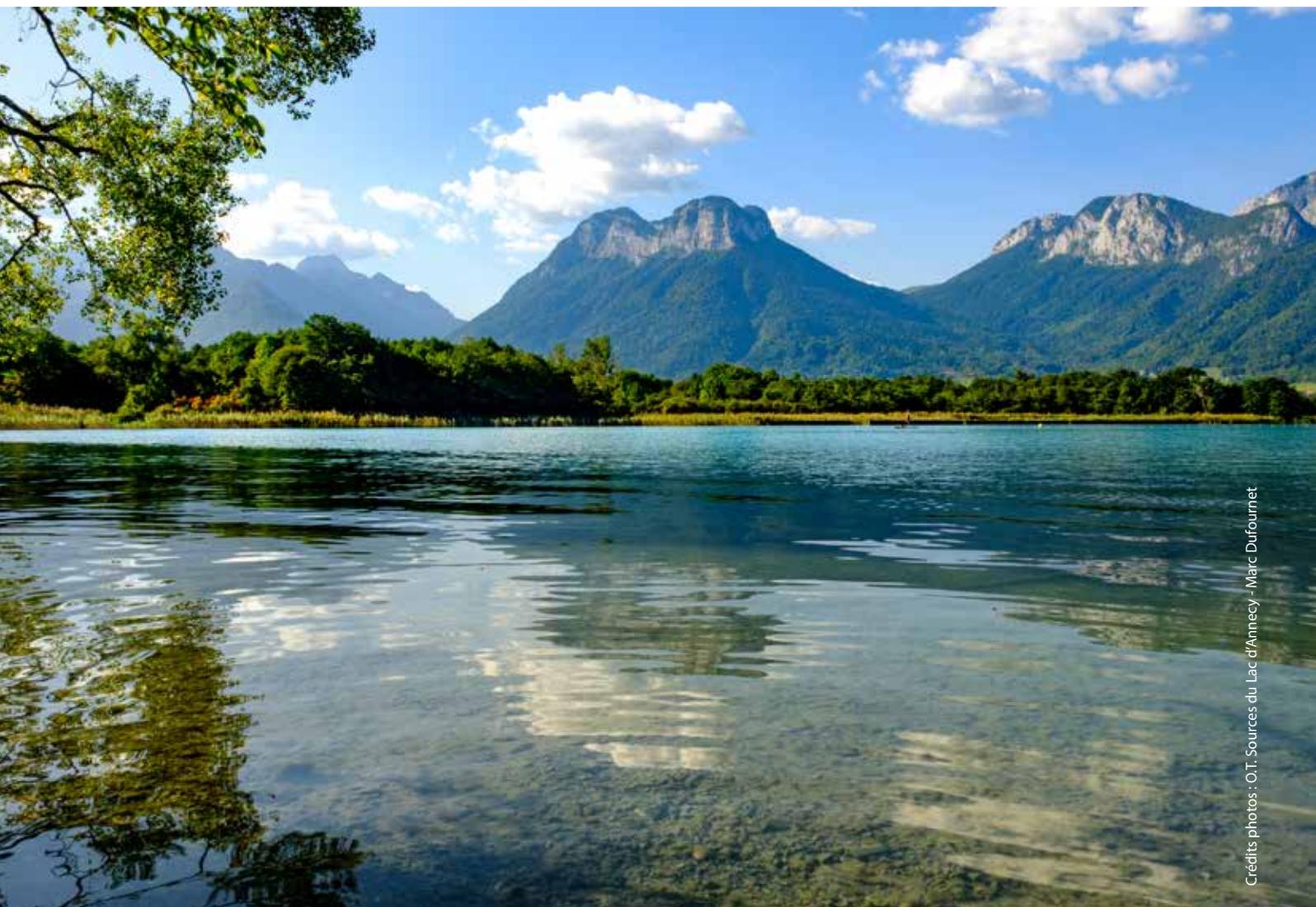


le petit DOUSSARD



Crédits photos : O.T. Sources du Lac d'Anney - Marc Dufournet

| VIE COMMUNALE |

Une école restée ouverte p.8



| ESPACES VERTS |

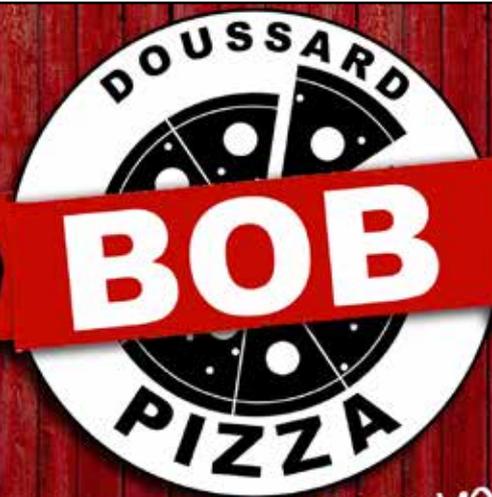
Une gestion différenciée p.18



| ZOOM SUR... |

Le Ciné-Théâtre p.30





La pizza qui vous va!

PIZZAS **A**RTISANALES

7 Jours/7

de **18h** à **22h** (et même plus)

06-68-76-93-09

1 Pizza Achetée = 1 Bob (1€) Offert



Retrouvez
la carte des Pizzas sur
www.bobpizza.fr



■ ■ Agence de Saint -Jorioz
Résidence L' Aquarelle
263 Route d'Annecy

+33(0)4 50 02 93 53
www.compimmo.com

■ ■ Agence de Doussard
Batiment Alto 1932
7 Route de Marceau





03 Éditorial

06 Vie communale

- I La nouvelle équipe municipale p.6
- I École p.8
- I Conseil d'élèves p.10
- I CCAS p.12
- I Personnel communal p.14
- I Forum des associations p.16

18 Zoom sur... la forêt

22 Vie communale suite...

- I Éclairage public p.20
- I Travaux p.21
- I Plan de gestion différenciée p.24
- I Végétalisation du cimetière p.27

28 Informations

- I Numéros utiles p.28
- I Webcam p.28
- I Budget p.29

30 Cela s'est passé à Doussard

32 Zoom sur... le Ciné-Théâtre

35 Hommages

- I Michèle Lutz
- I Marcel Vallet

36 Avec l'intercommunalité

- I Les nouveaux représentants intercommunaux p.36
- I Crise sanitaire : soutien aux entreprises p.36
- I Labellisation territoire Vélo-VTT p.37
- I Cyclos du Bout du Lac p.37
- I Déchetterie p.38
- I OPAH p.39

40 Tribune libre

Réalisation : Service communication, Mairie, route du Pont Monnet, B.P. 23 - 74210 Doussard - Tél. 04 50 44 30 45 • **Directeur de la publication :** Michel Coutin • **Photos :** droits réservés à la mairie • **Conception, réalisation, Impression :** France Régie Éditions, Tél. 01 41 53 00 90 - e.mail : info@france-regie-editions.fr



Charcutier passionné,
charcuteries d'exception!



NOUVEAU MAGASIN À DOUSSARD

*Vente directe
des produits
Mont Charvin*

Salaisons du Mont Charvin,
ZA des Vernays, Bâtiment B

Judi : 8h30 - 12h
Vendredi : 8h30 - 12h
16h - 19h

www.mont-charvin-salaisons.com



Merci de votre confiance



Je remercie les électeurs qui ont fait confiance à notre équipe « Doussard au cœur ».

Je suis **heureux et fier** d'avoir été élu Maire par le nouveau Conseil Municipal et je remercie tous les électeurs qui se sont déplacés pour s'exprimer dans les urnes à la mi-mars, au début de cette crise sanitaire qui n'en finit pas de marquer l'année 2020.

Je tiens, au nom de l'équipe municipale nouvellement élue, à vous dire **notre reconnaissance** pour ce beau témoignage de soutien. Leur engagement est sincère et vous pouvez compter sur eux pour s'investir pleinement **au service des Doussardiennes et Doussardiens**.

Cette nouvelle équipe a pris ses fonctions le 28 mai 2020, la pandémie de la Covid-19 et le premier confinement ne permettant pas au conseil municipal de se réunir avant.

Pendant la période transitoire, la commune a continué à être gérée par Michèle Lutz, Maire sortante, avec toujours autant d'implication.

La nouvelle équipe s'est mise au travail, elle a repris les dossiers en cours et mis en place les premiers projets présentés lors de la campagne électorale.

Dans une année marquée par le changement et impactée par une crise sanitaire sans précédent, les employés municipaux ont fait preuve d'un **engagement** et d'une **solidarité** exemplaire et je tiens à tous les en remercier.

2020, c'est aussi :

// L'achèvement des travaux du bâtiment **Ciné-Théâtre** :

Désormais Doussard dispose d'une très belle salle de spectacle, avec du matériel performant et accessible aux personnes à mobilité réduite.

// Une avancée majeure sur le dossier de **l'eau potable** :

Après une longue réflexion, nous avons renouvelé le contrat avec Veolia pour une durée de 7 ans, nous assurant ainsi une gestion équilibrée et durable. Ce contrat prévoit un prix de l'eau stabilisé pour ce qui est de sa gestion.

BOL DE CHACHA



曉 曉 の 碗

Cuisine Fusion Asiatique

Plats artisanaux à emporter sous forme de Bol
 Recettes préparées avec amour et passion
 Favorise des produits locaux et de saison

Bol de Chacha 

0768 55 77 50

455 Route de la Vieille Église, Doussard



db ZINGUERIE

Rénovation - Couverture
 Zinguerie - Pontons
 Terrasses



Daniel Bozon
 04 50 68 96 36 / 06 60 58 96 36
 dbzinguerie@wanadoo.fr
 ZA des Vernays - 74210 Doussard

Sarl Jardinerie des alpes
 Romano Frères
 Plantes vertes et fleuries
 Pépinières



Z.A. des Vernays
 74210 Doussard
 Tél. 04 50 32 91 05



TOP GARAGE **TOP CARROSSERIE** **MALABRE** **MALABRE**

VEHICULES NEUFS & OCCASIONS
www.garage-malabre.fr
 BIENVENUE

MÉCANIQUE
 DIAGNOSTIC
 ENTRETIEN & RÉPARATION
 TOUTES MARQUES
 RÉVISION CONSTRUCTEUR
 SERVICE PNEUS
 PNEUMATIQUES
 CLIMATISATION
 GEOMETRIE
 SPECIALISTE HYBRIDE
 & 100% ELECTRIQUE

ACCUEIL

CARROSSERIE

CARROSSERIE ET MÉCANIQUE

Vente de voitures
 NEUVES & OCCASIONS,
 TOUTES MARQUES, TOUS MODÈLES
 Importateur de voitures
 jusqu'à 45% de remise
ZA Les Boucheroz
74210 FAVERGES
 Tél. 04 50 44 51 34
www.garage-malabre.fr

// Une **communication** plus proche des habitants :
Nous nous étions engagés à vous informer régulièrement de nos différentes actions. Au lendemain de notre élection, une page Facebook « Village de Doussard » a été créée. Depuis, elle est accessible à tous et publie toute l'actualité de Doussard.

// Une vision écologique :
Nous avons la volonté d'offrir aux générations futures une nature préservée, en nous inscrivant dans une démarche de **développement durable** et nos premières actions sont déjà réalisées : l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h, l'engagement dans une démarche « objectif zéro phyto » pour préserver la qualité de notre nature et la végétalisation du cimetière.

// Un travail sur les voiries.
Une des principales préoccupations de vos élus est **la voirie**. Doussard compte 27 kms de voies publiques qu'il faut entretenir, réparer, améliorer et sécuriser. La tâche est importante. Dans un premier temps, nous avons commencé à travailler à la sécurisation de certains secteurs dangereux aussi bien pour les piétons, les cyclistes, que pour les automobilistes. Nous devons maintenant prioriser les interventions.

// Un coup de frein sur le dossier de la **salle polyvalente** :
Différentes raisons (Covid, difficultés à mener des expertises, ...) ne nous a pas permis de faire avancer ce dossier aussi vite que nous l'aurions souhaité. Nous sommes attachés à une résolution rapide de ce problème.

// Des partenariats :
Avec l'état, la région, le département, la CCSLA, le Parc des Bauges, le SILA... Nous devrions voir aboutir plusieurs **sujets d'envergure** : réhabilitation de la zone de la gare, création d'un terrain multi-sports synthétique, refonte totale du platelage de la réserve naturelle du bout du lac, voie verte côté Balmette...

À la communauté de communes des Sources du Lac, en tant que Maire de Doussard, j'ai proposé la candidature de Philippe Chappet, conseiller de notre commune, pour siéger à son bureau. Philippe a été élu 1^{er} vice-Président de la CCSLA.

Et je représente notre commune au SILA (Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy) et au SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) comme Vice-président, je représente également notre intercommunalité au bureau du Parc des Bauges.

Ainsi Doussard est largement présent dans les différentes instances de **notre bassin de vie**, au sein desquelles des décisions sont prises, des décisions qui engagent **l'avenir** de notre territoire !

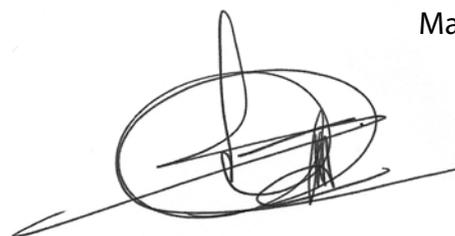
En ce début d'année, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2021.

Que cette nouvelle année soit pour vous source de sérénité, de satisfactions et qu'elle nous permette de retrouver la chaleur de nos rencontres, de nos festivités locales qui nous ont tant manqué en 2020.

J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui sont dans la tristesse de la solitude, de la maladie ou de la perte d'un être cher. Qu'ils soient assurés de ma profonde sympathie.

Prenez bien soin de vous.

Michel Coutin
Maire de Doussard



✓ La nouvelle équipe municipale

Le 27 mai 2020, dans un contexte particulier, en extérieur et avec un public restreint, les 27 conseillers municipaux élus le 15 Mars ont pu voter pour l'élection du Maire, Michel Coutin. Ils ont ensuite délibéré sur le nombre d'adjoints, 4 au lieu de 6 et attribué ses 4 postes.



COUTIN Michel,
Maire

Les élus de la majorité :



LITTOZ Lucie,
1^{er} Maire-Adjoint



MILLET-URSIN Marc
2^e Maire-Adjoint



FORESTIER Mylène
3^e Maire-Adjoint



RECOQUE Stéphane
4^e Maire-Adjoint



PETIT Monique
Conseillère municipale



CHAPPET Philippe
Conseiller municipal



GOURDIN Margaret
Conseillère municipale



MOLINARI Serge
Conseiller municipal



GÉLIS Angélique
Conseillère municipale



LITTOZ-MONNET Jean-Pierre
Conseiller municipal



CHARLES Antonia
Conseillère municipale



DEMAISON Pierre
Conseiller municipal



PIAIA Sophie
Conseillère municipale



VINCENT Michel
Conseiller municipal



BOUCHEX Claire
Conseillère municipale



BERTHOLLET Hubert
Conseiller municipal



MADDALENA Michèle
Conseillère municipale



BERTON Marc
Conseiller municipal



ABRUNHOSA Maria
Conseillère municipale



SALLAZ Nicolas
Conseiller municipal



Les élus de la minorité :



GODENIR Laurence
Conseillère municipale



BALMONT Nicolas
Conseiller municipal



MATHIEU Anne-Gabrielle
Conseillère municipale



CHATELAIN-CADET Bernard
Conseiller municipal



JUILIEN Marielle
Conseillère municipale



FROSSARD Richard
Conseiller municipal

Les commissions municipales



Les commissions municipales ont pour rôle d'étudier en amont les projets soumis à la délibération du Conseil municipal.

Bien que le Maire soit président de droit de toutes les commissions, elles élisent en leur sein un vice-président qui a la charge de suivre et restituer les travaux de commission.

// Finances, Administration générale et Concessions

Elle veille à la bonne exécution du budget de la commune. En particulier, elle :

- Veille à assurer une gestion saine et organisée de la dépense publique,
- Construit le budget de la Commune,
- Suit les affaires du personnel et notamment les créations de postes nécessaires au bon fonctionnement des services publics municipaux.

Vice-présidente : Lucie Littoz

// Cadre de Vie

Cette commission s'occupe de l'urbanisme, de la mobilité et de l'aménagement des voies douces et des risques majeurs

Le groupe de travail urbanisme se réunit à intervalle régulier, avec le concours du service d'instruction du droit des sols de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy pour étudier les demandes d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable de travaux, autorisations de travaux...

Elle est aussi chargée de suivre les dossiers de sécurité et conformité des bâtiments accueillant du public.

Vice-Président : Stéphane Recoque

// Travaux, équipements culturels et sportifs, Forêts et alpages

Elle étudie et suit tous les travaux à faire : bâtiments communaux, entretien, maintenance, matériels roulants, voirie, espaces verts, propreté, aire de jeux, cimetière etc...

Elle étudie les projets du village, notamment la sécurisation des voiries et elle collabore étroitement avec les commissions cadre de vie et développement durable.

Vice-Président : Marc Millet-Ursin

// Vie associative et animations

Elle a pour but d'accompagner les associations communales dans leurs projets d'animation de la vie au village.

Elle traite aussi de tous les sujets ayant un lien avec la vie associative, mise à disposition des salles, de matériels et les partenariats pour des actions ponctuelles comme le Forum des Associations, Octobre Rose, Lac en Fête ...

Vice-Président : Marc Millet-Ursin

// Enfance, jeunesse

La commission assure le suivi des actions menées en direction des enfants de 0 à 18 ans sur la Commune : crèche, école, périscolaire, cantine, activité sportive, éducation, prévention... afin que les enfants disposent des meilleures conditions d'apprentissage et d'éducation dans notre école. Elle veille à l'organisation et au bon fonctionnement de la cantine, de la garderie et du centre de loisirs ainsi que de la crèche.

À l'écoute du Conseil des Élèves et de leurs aspirations, la commission les accompagne pour assurer la réussite de leurs projets et leur implication dans la vie publique.

Vice-Présidente : Mylène Forestier

// Développement durable



Installée par la nouvelle équipe, elle insufflé une démarche de développement durable dans la vie de notre village : extinction de l'éclairage public la nuit, enherbement du cimetière, fleurissement et avancée du plan de gestion différencié...

Elle a engagé la commune dans une démarche de labellisation « objectif zéro pesticide ».

Vice-présidente : Lucie Littoz

// Communication

Elle a pour objectif de répondre aux attentes de la population en matière d'information et de communication.

Elle est chargée de la réalisation du bulletin municipal, du suivi du site Internet de la commune et, depuis le mois de juin, de sa page Facebook « Village de Doussard ».

Vice-présidente : Lucie Littoz

// Eau potable

Elle se saisit de tous les problèmes de distribution, de travaux concernant le réseau d'eau potable dans la commune.

Véolia est le délégataire du service public d'eau potable sur la Commune, l'entreprise a la charge de traiter de toutes les questions liées à la gestion de l'eau potable.

Vice-Présidente : Lucie Littoz

// Marché saisonnier

Mixte, elle est composée d'élus du Conseil Municipal et de représentants des commerçants non sédentaires, d'un représentant de l'Union des Commerçants et Artisans de Doussard. Elle émet un avis sur l'organisation du marché saisonnier de Doussard, qui anime la rue de Macherine, le lundi matin, de Juin à Septembre.

Vice-Président : Stéphane Recoque

Représentants de la commune :

- auprès de la Convention d'entente intercommunale : Michel Coutin, Marc Millet-Ursin et Mylène Forestier
- auprès du Parc naturel du Massif des Bauges : Serge Molinari, titulaire et Hubert Berthollet, suppléant.
- auprès du SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) : Philippe Chappet et Margaret Gourdin.

Le 15 Octobre dernier, l'équipe est allée à la rencontre du personnel municipal, lequel est indispensable à la mise en œuvre de la politique publique locale.

Tous ont ainsi parcouru le site des Services techniques, la Mairie, les archives et le bâtiment du Ciné-Théâtre, et ont pu échanger avec les équipes municipales.



La nouvelle équipe est pleinement mobilisée pour mener à bien le programme qui vous a été proposé pendant la campagne des municipales de mars dernier. Anciens et nouveaux se sont immédiatement mis à l'ouvrage dans le respect des multiples contraintes liées à la crise sanitaire que nous traversons.

✓ École

L'école, un service public qui a poursuivi sa mission même pendant le confinement.

Le 12 mars 2020 dans son allocution télévisée, le Président annonçait la fermeture de tous les établissements scolaires sur le territoire national dès le lendemain au soir.

Ainsi, les trois cents élèves de l'école publique se retrouvaient privés d'école, loin des copains et des enseignants, confinés à la maison.

L'école a alors dû s'adapter pour permettre la « continuité éducative », préparer les leçons qui ont été diffusées auprès de chacune des familles, en cherchant à ne laisser aucun enfant sur le bord de la route. Ainsi, l'équipe enseignante soudée, a mis en place des permanences de remise de documents papiers pour les familles ne disposant pas d'outils numériques, des contenus transmis aux familles par courriel, mais aussi un outil collectif qui a eu vocation à faire perdurer l'esprit de l'école de Doussard : le Padlet.

Cet outil collaboratif, développé par l'éducation nationale et mis à disposition des équipes éducatives, a permis de diffuser des contenus au sein des familles, des animations, des jeux, des chorégraphies, ... Il a été le lien pendant la période d'isolement.

Certains ont profité de ce moment pour investir l'école et préparer le retour des élèves. Un arbre a pris racine au cœur de l'école et nous tenions à saluer l'œuvre de Francis Berthault qui a créé un arbre représentant les élèves de Doussard.



D'autres idées ont germé dans le partage collectif. Ainsi les élèves ont été invités de chez eux à mettre en couleur une illustration de Perrine Chaux qui était intervenue auprès de différentes classes, juste avant le confinement.



Une école restée ouverte pour les familles mobilisées dans la lutte contre la pandémie

Pour autant l'école n'a pas fermé ses portes, dès l'annonce du confinement, tous les intervenants de l'école ont eu à cœur de jouer leur rôle citoyen et une équipe de volontaires s'est fait connaître pour assurer l'accueil des enfants des parents engagés dans la lutte contre la pandémie, essentiellement soignants. Ils étaient une petite douzaine d'enfants de tous niveaux à être accueillis dans les locaux de l'école, en fonction des besoins de leurs parents « réquisitionnés ».

Nous tenions ici à rendre hommage à tous ces volontaires qui ont accepté spontanément de se mettre au service des familles et qui ont redoublé d'imagination et d'innovation pour permettre aux enfants d'être accueillis dans un cadre rassurant et confortable.

Le déconfinement et le retour à l'école

Quelle joie le 12 mai 2020 de reprendre le chemin de l'école... Il aura fallu s'adapter, se questionner, partager, s'organiser pour permettre aux élèves de retrouver partiellement les copains et les enseignants. Par demi-classe à raison de 2 jours par semaine, les élèves ont tous pu envisager la reprise des cours. Un dispositif impressionnant a été mis en œuvre : cheminement aux abords et dans la cour pour éviter les croisements de personnes, protocole de lavage intensif des mains, port du masque pour les adultes... Cela a été un vrai défi pour l'équipe enseignante, les personnels municipaux œuvrant auprès des élèves (ATSEM, agents de surveillance, de cantine, de ménage), que d'envisager le plus sereinement possible l'accueil des enfants pour qu'ils se sentent en sécurité dans les locaux.

La Commune a alors pu compter sur l'aide de Doussardiens volontaires pour encadrer les élèves et faciliter le retour à l'école : retraités, étudiants, parents, élus, tous se sont mis à la disposition de l'école pour renforcer les agents et enseignants en place.

Malgré les difficultés, matérielles, psychologiques, les craintes et les incertitudes, nous avons pu assister au sein de l'école de Doussard à un véritable élan de partage et de solidarité, et nous souhaitons une nouvelle fois remercier tous ceux qui ont permis à toutes ces belles initiatives de voir le jour : Laurent



Clerc, Directeur de l'établissement qui sans relâche chaque jour a nourri le lien entre l'école et les familles, l'équipe enseignante qui s'est mobilisée dès le premier jour pour accompagner chaque enfant et sa famille dans cette période particulière, Marie-Jo Duguet et les agents municipaux qui ont répondu présent pour assurer l'accueil des enfants, leur encadrement, la cantine et la remise en hygiène des locaux chaque jour, Le Docteur Gaël Gueho qui a mis à disposition de chaque intervenant sa connaissance et son savoir-faire en matière sanitaire, les volontaires qui ont apporté chacun à leur manière un soutien à l'école, les intervenants artistiques, les membres du Sou des écoles, les habitants de Doussard qui ont prêté main forte pour permettre une réouverture sereine de l'école.



École

Conseil d'enfants à l'école



Hôtel Restaurant «Port et Lac»**

74210 Bredannaz - Doussard • Tél. + 33(0)4 50 68 67 20
 www.hotel-port-et-lac74.com - email : hotel-portetlac@wanadoo.fr

CONTRÔLE AUTO DU LAC
 ☎ 04 50 44 87 20

ZAE des Vernays
 RN 508
 74210 DOUSSARD **AUTOSUR**

CHRISTOPHE PAYSAGES
 Spécialisé aménagements

ZA du bout du Lac
 Bâtiment O
 74210 Lathuile
 Portable 06 80 14 12 02
 christophepaysages@orange.fr
 www.christophepaysages.fr

AD CARROZ ASSAINISSEMENT
 Une Propreté en toute Tranquillité !!

- Hydrocurage réseaux eaux usées et pluviales
- Fosse septique et bac à graisse
- Balayage de voirie
- Inspection vidéo des réseaux
- Test à l'air

Tél: 04 50 68 67 37 / Fax: 04 50 68 62 97
 Email: decarrozassainissement@orange.fr

313 Route des chapelles - 74410 Saint Jorioz



de Doussard



Le conseil d'enfants de l'école existe depuis 2008. Il est composé de deux représentants élus des classes de cycle3, d'adultes de l'école et du périscolaire, de personnes invitées en fonction du sujet abordé.

À quoi sert le conseil d'enfants :

- Améliorer la vie à l'école (y compris le temps du périscolaire)
- Résoudre certains problèmes rencontrés
- Échanger, donner des idées, être des élèves responsables, apprendre à être des citoyens engagés

Ce qui a déjà été fait : jeux de cour, tracés au sol dans la cour, guide du bien-vivre ensemble à l'école, amélioration des conditions d'accueil du temps de midi, rencontre avec des intervenants extérieurs pour parler des droits de l'enfant ou du recyclage par exemple... Le recyclage du papier à l'école a également été mis en place il y a quelques années par notre conseil et est maintenant organisé dans toutes les écoles des sources du lac.

À quoi servent les élus ?

Dire à la classe ce qui est dit au conseil.

Dire au conseil ce que les élèves demandent en classe.

Le directeur fait un compte rendu et les délégués prennent des notes (classeur de classe...).

Il faut organiser dans chaque classe un moment d'échanges, un cahier ou...

Un ordre du jour est donné une semaine au moins avant chaque conseil.



Le CCAS au cœur de la cohésion sociale du village



À la suite des dernières élections municipales de Mars 2020, le Centre Communal d'Action Sociale s'est renouvelé.

Souvent méconnues de nos concitoyens, les missions du CCAS sont pourtant essentielles à la cohésion sociale du village.

Ce dossier fait le point sur ses principales actions et ceux qui les portent.

Le CCAS, ses missions et son fonctionnement

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement communal public, dont la vocation est d'intervenir dans les domaines de l'aide sociale légale mais également facultative ainsi que dans des actions et des activités sociales.

Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient.

Le CCAS est rattaché à sa collectivité territoriale mais il garde une certaine autonomie de gestion.

Le CCAS est géré par un Conseil d'Administration composé : du Maire Michel Coutin, son Président de droit, et en nombre égal, 5 membres élus en son sein par le Conseil Municipal d'une part, et 5 membres nommés par le Maire parmi les personnes non-membres du Conseil Municipal d'autre part, soit au total un nombre impair de membres.

Le CCAS de Doussard compte donc 11 membres.

Le Maire est secondé par une Vice-présidente, Mylène Forestier, membre du CCAS depuis 2014, et Adjointe au Maire en charge de la Vie Sociale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Le nouveau Conseil d'Administration a pour ambition d'étendre la mission du CCAS de Doussard à l'inclusion sociale, l'aide aux familles et aux jeunes.

Avec quel budget fonctionne-t-il ?

Les ressources du CCAS lui sont propres et son budget est autonome par rapport au budget municipal. Néanmoins, les moyens financiers du CCAS sont limités, ses recettes étant constituées presque exclusivement d'une subvention de fonctionnement versée par la commune.

En 2020, le CCAS a géré un budget de 9 800 euros.

Les actions du CCAS en 2020 :

// Le repas des Aînés

Plaisir des papilles et moment de convivialité !

Vivre ensemble, se retrouver, échanger, le 2 Février 2020, le CCAS avait convié les administrés de Doussard ayant plus de 70 ans à un repas chaleureux et savoureux.



193 d'entre eux se sont retrouvés à Giez dans la salle communale pour partager un agréable moment de partage.



Le conseil d'Administration



COUTIN Michel,
Maire
Président du CCAS



FORESTIER Mylène
3^e Maire-Adjoint
Vice-Présidente du CCAS



CHARLES Antonia
Conseillère municipale



VINCENT Michel
Conseiller municipal



MADDALENA Michèle
Conseillère municipale



ABRUNHOSA Maria
Conseillère municipale



COMTE Léon
Habitant de la Commune



CORBOZ Michel
Habitant de la Commune



DELANNOY Julie
Habitante de la Commune



HANEL ANN
Habitante de la Commune



LITTOZ Dominique
Habitante de la Commune

// Le repas des anciens en 2021 ?

Le contexte sanitaire ne permettant pas de se réunir en toute sécurité autour d'un repas, les membres du Conseil d'Administration du CCAS ont proposé cette année un portage de colis festifs pour nos aînés.



Les colis ont été livrés à domicile par les membres du CCAS et les élus du Conseil Municipal. Le colis a fait plaisir et la visite a été l'occasion d'échanger les nouvelles du village ou d'égrainer quelques souvenirs.

// Plan canicule : le CCAS veille sur les plus fragiles

Le plan national canicule est relayé sur la commune par le CCAS.

Il s'appuie sur le repérage individuel et le suivi des personnes à risque.

Un registre annuel des habitants en situation d'inconfort pendant les fortes chaleurs, notamment les personnes âgées, handicapées ou isolées, est mis à jour à la mairie de Doussard.

Il a permis, l'été dernier, lors des deux épisodes caniculaires, de maintenir le lien avec les personnes, de les appeler régulièrement pour prendre de leurs nouvelles.

Ce lien est important car il limite les risques de malaise et d'accident.

En 2020 le plan canicule a été étendu aux périodes

de confinement de l'épidémie Covid-19, pour rompre l'isolement social et maintenir un lien humain.

Les personnes concernées ou celles qui souhaitent signaler des personnes fragiles peuvent contacter la mairie au 04 50 44 30 45 et par mail à mairie@ville-doussard.fr.

Vous pouvez également remplir le formulaire ci-dessous et le déposer en Mairie :

REGISTRE COMMUNAL : FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Dans le cadre du plan canicule et de la loi du 30 juin 2004, relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le CCAS de Doussard met chaque année son dispositif de veille et d'alerte à jour.

Cette banque de données permettant d'établir le contact avec ces personnes quand le plan canicule est activée par la préfecture de Haute-Savoie.

Ce recensement est opéré sur demande des personnes concernées elles-mêmes ou, avec leur accord, sur signalement d'un tiers. Vous pouvez vous inscrire : en retournant le formulaire ci-dessous par voie postale à la Mairie de Doussard, Route du Pont Monnet, 74210 Doussard

Je soussigné (e)

NOM Prénom(s).....

Né(e) le..... Domicile.....

Téléphone (obligatoire)..... Adresse mail :

solicite mon inscription sur le registre communal des personnes à contacter en cas de risque exceptionnel, climatique ou autre, en qualité de :

personne âgées de 65 ans et plus, personne handicapée vivant seule, personne isolée et fragile

OBLIGATOIRE, Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM Prénom(s).....

Lien de parenté : Téléphone (obligatoire).....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations transmises et suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler au CCAS toute modification.

Cette inscription est facultative, ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

Je suis également informé(e) qu'en cas de non réponse aux appels effectués par le CCAS en cas de risques climatiques ou autres, ceux-ci peuvent faire appel aux services d'urgences, à la police municipales ou aux pompiers pour solliciter une intervention.

Fait à Doussard , le

Signature





**CARROSSERIE
D'AMICO & FILS**
Réparation toutes marques

430 Route de Talloires - 74210 Doussard
Tél : 04 50 44 44 51 - Fax : 04 50 27 09 75
Mail : carrosserie.damico@orange.fr




RODRIGUES
MÉTALLERIE FERRONNERIE

Métallerie
Fabrication et Pose de garde de corps
Escaliers

ZAC Des Vernays - 74210 DOUSSARD
Tél. : 06 81 74 36 34 - rmetalinox@gmail.com
www.metallerie-ferronnerie.com



**AJL
ELECTRICITÉ**
ATHURION Jean-Louis
Électricité générale
Neuf - Rénovation
Dépannage

06 61 74 81 20



Dominique PERRET
Paysagiste - Création

Entretien parcs et jardins

Terrasse - Clôture - Portail

Zone Artisanale des Vernays - 74210 DOUSSARD

Tél. 04 50 44 30 42
Port. 06 09 69 68 26

Cette année 2020 a été une année de renouvellement au sein des services de la mairie, suite au départ en retraite bien mérité de plusieurs agents,

// **À l'école**, c'est un duo « historique » d'ATSEM « agent territorial spécialisé des écoles maternelles » qui a fait valoir ses droits à retraite après le départ de Liliane Locatelli en octobre 2020, sa fidèle collègue et amie, Catherine Varailhon a elle aussi quitté l'école maternelle, en plein confinement loin de ses « petits » si chers à son cœur. C'est une page qui se tourne dans la vie de la section maternelle où ces deux collègues ont œuvré avec cœur et gentillesse au confort et à l'éducation des plus petits. Catherine, qui avait toujours à cœur de rendre l'école jolie, exerçait son art du bricolage et de la décoration pour embellir le quotidien des élèves.



Liliane et Catherine, un duo de choc au service des tous petits

Catherine a été remplacée par Baptiste Frossard, âgé de trente-trois ans, cet « enfant » de Doussard a fait ses armes en tant qu'agent territorial spécialisé des écoles maternelles à Metz-Tessy. C'est une chance pour notre école, d'intégrer un homme au sein de la section de maternelle, où il pourra partager son expérience et son approche avec l'ensemble de l'équipe.



Arrivée de Baptiste Frossard, ATSEM depuis juin 2020

Personnel communal



// À la crèche, c'est Mireille Hudry qui est partie en retraite au mois de juin après 43 ans au service de la Commune de Doussard.



Mireille Hudry

Entrée en tant qu'employée de service, Mireille a su évoluer au sein de ses missions jusqu'à prendre en charge la cuisine de la crèche où elle cuisinait chaque jour pour les tout-petits. Cuisinière discrète mais efficace, Mireille s'est formée pour répondre aux évolutions réglementaires en matière de diététique et d'équilibre alimentaire des enfants. Elle aura fait découvrir à tous les petits le plaisir du « bien manger », cuisiné sur place avec attention et dévouement. Elle est remplacée sur son poste par

Sébastien Grimonpont, ancien responsable de la cantine scolaire, Sébastien a fait le choix de s'impliquer au sein de la crèche pour mettre en place une cuisine « faite maison » en privilégiant les produits frais et les circuits courts d'approvisionnement. Cet engagement à faire évoluer les pratiques s'inscrit aussi dans un projet éducatif sur le goût au travers d'activités mises en place avec toute l'équipe de la crèche municipale.



Sébastien Grimonpont et Laurence Zamparo à l'heure du goûter à la crèche

L'équipe d'encadrement de la crèche s'est aussi enrichie d'une nouvelle collaboratrice, Laurence Zamparo, habitante de Doussard qui travaillait au multi-accueil de Sevrier. Son arrivée au printemps permet de renforcer l'équipe et permettra la mise en place de nouveaux projets pédagogiques construits par toutes les intervenantes de la crèche. Il s'agit de construire collectivement des projets thématiques propices à l'éveil des petits au travers du chant, de la communication (langage des signes), des activités artistiques ou motrices.

// À la cantine scolaire, Chantal Curton a quitté le service de restauration scolaire après 19 ans passés au service de la Commune. Elle secondait Sébastien Grimonpont dans l'organisation du service des repas de cantine. Sébastien ayant obtenu sa mutation auprès de la crèche municipale, ce sont deux collègues qui ont pourvu les missions : Joëlle Deplante, référente de la cantine et Isabelle Loisel, son adjointe. Elles assurent le lien avec la cuisine centrale de Viuz (Commune de Faverges), qui produit les repas en liaison chaude. Elles ont la responsabilité de l'organisation du service des repas : réception et contrôle des denrées livrées, mise en place des plats, service des convives et entretien de la cantine. Elles sont accompagnées dans leur mission par des collègues qui assurent le service et la surveillance de la cour pendant la pause méridienne.



La nouvelle équipe de la cantine scolaire, Joëlle et Isabelle

// En Mairie, c'est aussi une page de l'histoire de notre Commune qui se tourne après le départ en retraite de Josiane Blanc, elle aura œuvré 39 ans au sein des services administratifs de la Commune. En charge principalement de l'urbanisme et de l'État-Civil, elle était

connue de tous. Elle accueillait et accompagnait les doussardiens dans toutes leurs démarches : naissance, mariage, permis de construire, élection... Les missions d'instruction du droit des sols qu'elle assurait en urbanisme sont désormais confiées aux services de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy et les missions relatives à l'état-civil sont désormais assurées par Sofia Parenthoux-Pesenti.



Josiane Blanc

// Aux services techniques, deux agents contractuels avaient été recrutés sur emplois permanents en 2018 et 2019. Ces agents ayant fait leurs preuves dans la réalisation de leurs missions, ils ont été tous les deux titularisés dans leur poste, il s'agit de M. Arnaldo ALMEIDA DOS ANJOS, au sein de l'équipe bâtiment et de M. Mickaël CHAMPION au sein de l'équipe voirie.



Arnaldo ALMEIDA DOS ANJOS – Mickaël CHAMPION – Service Voirie
Service Bâtiment

✓ Forum des Associations



Le Forum des Associations de Doussard

Grâce à ce rendez-vous incontournable de la rentrée, les Doussardiens, nombreux, ont pu découvrir toutes les activités proposées par nos associations locales, qu'elles soient sportives, culturelles, scolaires, ...

Et tous ont pu s'inscrire aux activités de leur choix.

Comme chaque année, les associations se sont mobilisées lors du Forum des associations qui s'est tenu le samedi 5 septembre de 10h à 15h.

Elles étaient près de 19 associations, et la manifestation a pu se dérouler dans de bonnes conditions, malgré le contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19.

Le rez-de-chaussée de la Maison des Associations avait été mis à leur disposition.

Mais particularité de cette édition 2020, les associations Ciné Villages et La Marmite recevaient le public dans le bâtiment du Ciné-Théâtre entièrement rénové, et organisaient des visites de la nouvelle salle.



// Nouvelle association

Vous créez ou vous avez créé une nouvelle association sur Doussard et vous venez enrichir le tissu associatif essentiel à la vie de notre commune et de ses habitants.

Pour être inscrit dans notre registre des associations, pensez à vous présenter en Mairie avec les statuts de votre association et le dernier compte-rendu de votre assemblée générale.

Nous pourrions ainsi vous inviter à participer aux manifestations et au prochain Forum des Associations.

Forum des associations



// Tarifs de location pour les salles de la Maison des Associations

Tarifs applicables à compter du 1er septembre 2020 Délibération n°2020-066 du 28/07/20

		MAISON DES ASSOCIATIONS		
		Association*	Particulier	Entreprise
Salle 11, 20 ou 3ème âge				
Réunion	Forfait	Gratuit	31,30 €	89,15 €
Fêtes ou repas	Forfait	39,80 €	125,50 €	156,75 €
Activité Adulte	L'heure	3,20 €	/	5,00 €
Activité enfant	L'heure	1,50 €	/	3,00 €
- Remise en place, nettoyage..	Forfait	76,50 €	76,50 €	80,80 €
- Soirée de la St-Sylvestre avec cuisine	Forfait	345,80 €	369,90 €	369,90 €
Cuisine				
Réunion	Forfait	Gratuit	23,50 €	25,20 €
Fêtes ou repas	Forfait	18,80 €	34,70 €	45,20 €
- Remise en place, nettoyage..	Forfait	36,80 €	36,80 €	39,35 €
Salle 22 (35 m²)				
Réunion	Forfait	Gratuit	17,50 €	47,10 €
Fêtes ou repas	Forfait	18,80 €	50,00 €	68,55 €
Activité associative Adulte	L'heure	2,00 €	/	1,00 €
Activité associative enfant	L'heure	0,90 €	/	0,45 €
- Remise en place, nettoyage..	Forfait	58,20 €	58,20 €	62,20 €
- Soirée de la St-Sylvestre avec cuisine	Forfait	193,80 €	193,80 €	207,90 €
Salle 21, 23 hall ou petit bureau				
Réunion	Forfait	Gratuit	17,50 €	41,85 €
Fêtes ou repas	Forfait	16,40 €	42,90 €	59,20 €
Activité associative Adulte	L'heure	2,00 €	/	1,00 €
Activité associative enfant	L'heure	0,90 €	/	0,45 €
- Remise en place, nettoyage..	Forfait	50,00 €	50,00 €	53,50 €
- Soirée de la St-Sylvestre avec cuisine	Forfait	193,80 €	193,80 €	207,90 €
Prêt vaisselle (le couvert complet)		1,00 €	1,00 €	1,00 €
CAUTION (sinistre, dégradation)		600,00 €	600,00 €	600,00 €
CAUTION (ménage)		200,00 €	200,00 €	200,00 €
ARRHES non remboursées en cas de dédit dans les 60 Jours précédant la date d'exécution de la convention de location: 90% de la location				
* Tarifs salles : dégressifs pour utilisation de plusieurs jours consécutifs :				
* 2 jours		Moins 25 %		
* 3 jours et plus		Moins 50 %		
et une pénalité de 15 € sera appliquée pour les réunions et activités associatives				

HAPPY DAYS TRAINING SHIP
CENTRE DE FORMATIONS
DOUSSARD - ALBERVILLE
AUTO-MOTO
REMORQUE-BATEAU

04 50 27 38 92

www.happydays.bike
contact@happydays.bike
<https://www.facebook.com/HappyDaysTS>

DÉNÉRIAZ

Manufacture de skis & Concept store

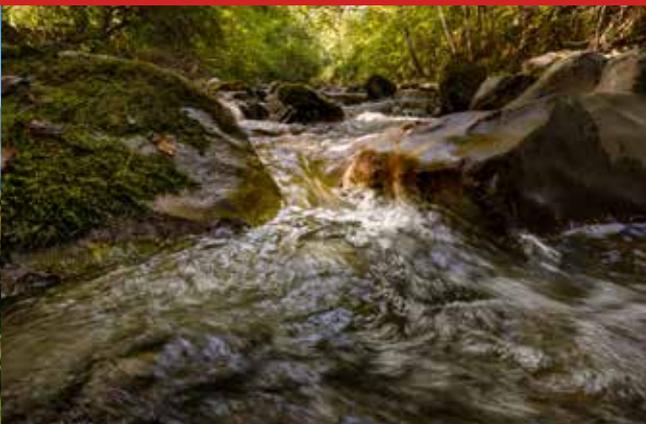
646 route du Couardet 74210 DOUSSARD
www.deneriaz-ski.com Tél : +33 (0)4.50.63.84.98

Pour rappel, les associations de Doussard bénéficient annuellement d'une gratuité de salle municipale.

Sont considérées comme Associations de Doussard les associations ayant transmis en Mairie leurs documents associatifs à jour présentant leur siège social sur la Commune de Doussard.

Les associations, dont le siège ne se situe pas sur la Commune mais qui proposent une activité associative sur le territoire de la Commune qui n'est dispensée par aucune autre association de Doussard, pourra se voir reconnaître la tarification «Association de Doussard» après accord de la Municipalité. Cet accord sera renouvelé chaque année lors de la transmission des documents associatifs à jour.

Zoom sur la forêt



Promenons-nous dans les bois... de Doussard

Crédits photos : O.T. Sources du Lac d'Annecy - T.Nalet et G.Vellut

Avec une superficie de 170 000 km² (17 millions ha), la forêt représente en France métropolitaine près de 30 % du territoire. Elle est privée (les trois quarts de la forêt française) ou publique (domaniale – propriété de l'Etat – ou communale). **En Haute-Savoie, 186 000 hectares de forêts sont répartis entre propriétaires privés (71 % de la superficie) et propriétaires publics (29 %).** Qu'en est-il plus précisément de la forêt dans notre commune ?

La forêt de DOUSSARD est un espace exceptionnel, véritable poumon d'oxygène qui permet aux habitants de s'évader dans un cadre idyllique, quelles que soient les saisons. Elle appartenait autrefois aux ducs de Savoie. Vers la fin du XVIII^{ème} siècle, ces derniers firent **don des parcelles boisées aux familles**. Au gré des partages familiaux, ces parcelles ont été divisées au fur et à mesure des cessions,

La forêt privée de DOUSSARD

Elle représente environ 487 **hectares appartenant à près de 514 propriétaires différents**. Située de 460 à 1700 mètres d'altitude, elle est constituée principalement d'épicéa commun, de sapin pectiné et de hêtre (fayard), mais également d'érable sycomore, d'alisier blanc, de frêne et de chêne.

La forêt privée reste cependant insuffisamment valorisée. Les fortes pentes et le morcellement foncier conduisent souvent à une non gestion et une sous-exploitation des parcelles. La forêt fournit pourtant de nombreux produits naturels : bois, fourrage, cueillettes diverses et miellat de sapin. Les phénomènes de plus en plus fréquents d'orages violents et de forts vents (comme au début de l'été dernier) déracinent les arbres, en fragilisent beaucoup et rendent les chemins forestiers impraticables.

C'est pour toutes ces raisons que **les propriétaires privés se regroupent au sein d'organisation de propriétaires forestiers** afin de s'informer, se former, et de réaliser en commun, pour en abaisser les coûts, toutes les opérations de gestion forestière.

Promeneurs et sportifs ignorent souvent qu'à DOUSSARD la forêt est majoritairement privée, les parcelles étant rarement clôturées et peu signalées par des panneaux. Contrairement à ce que l'on peut croire, **la forêt n'est donc pas « à tout le monde »**. Les propriétaires privés sont libres d'ouvrir ou non leurs parcelles au public. Le droit pour tous de s'y promener

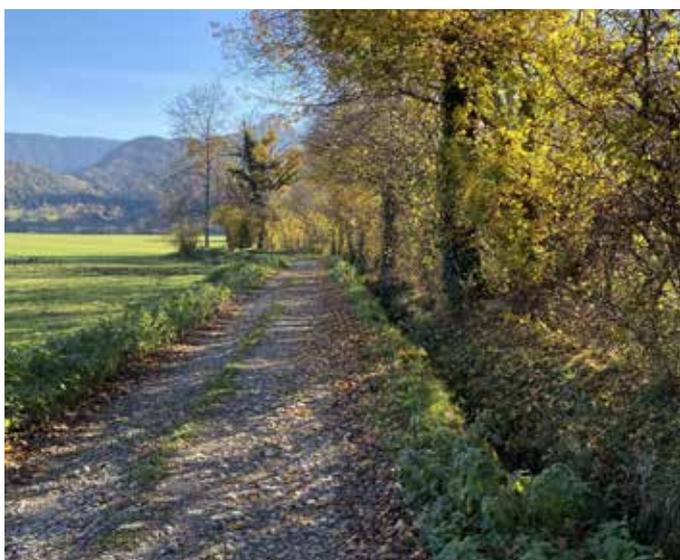
et d'y prélever champignons est une tolérance liée au fait que les propriétaires laissent l'accès libre à leur bois, en échange du respect de la faune et la flore.

La forêt communale de DOUSSARD

Elle couvre environ **323 hectares, répartis en trois parties** : forêt sectionale de VERTHIER (164ha), forêt sectionale de BREDANNAZ (38 ha) et forêt communale (323ha). À cette forêt communale s'ajoute une forêt domaniale (propriété de l'état) de 258 ha.



Zoom sur la forêt ✓



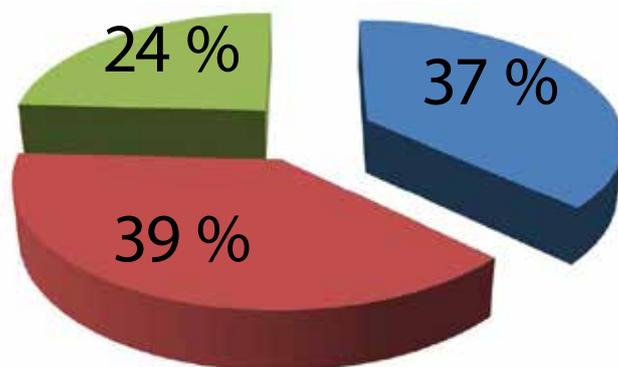
Cette forêt de gestion publique est composée principalement de résineux (sapins et épicéas). Son entretien est assuré par l'ONF (**Office national des forêts**) avec lequel la commune (aménageur du territoire, en charge de la gestion forestière) a signé un **plan de gestion** approuvé tous les 15 ans. Afin de valoriser la ressource forestière et le bois, et mettre en valeur ce patrimoine et ses accès, la commune de DOUSSARD définit chaque année avec l'ONF les travaux à effectuer : plantations, dégagements, nettoiemets et coupes.

Située en zone de montagne, la forêt privée et communale de DOUSSARD joue de nombreux rôles : lutte contre l'érosion, régulation des cours d'eau, filtrage des eaux de pluie, alimentation des nappes et

sources, absorption de l'oxyde de carbone et transformation en oxygène.

Élément indispensable pour la santé des êtres vivants, la forêt de DOUSSARD accueille d'année en année de plus en plus de visiteurs : promeneurs, randonneurs, traileurs, cavaliers, VTT-istes, cueilleurs et chasseurs. **Cette recrudescence de fréquentation n'est pas sans conséquence sur l'écosystème** de cet espace : **les réserves fragiles des sous-bois trop empruntés sont entamées, des détritux sont abandonnés, la faune sauvage est perturbée** ... Tous, nous devons avoir conscience du rôle écologique de ce patrimoine naturel et adopter des règles de bonnes pratiques afin que sa biodiversité soit respectée.

Commune de DOUSSARD



- Hors forêt
- Forêt communale et domaniale
- Forêt privée

Forte de l'appui technique du Centre régional de la propriété forestière, l'**Union des forestiers privés de Haute-Savoie** (52 avenue des Iles, 74994 Annecy, 04 50 44 53 00, www.ufp74.fr) est l'organisation qui regroupe les propriétaires forestiers privés de notre territoire.



Des drames récents ont amené les différents usagers de la forêt à adopter des mesures de sécurité et de prudence. Outre le port de vêtements visibles, l'observation des panneaux d'information et des sentiers balisés, une application CHASSECO (disponible gratuitement sur Play store ou Apple store) a été mise en place par la Fédération des chasseurs de Haute-Savoie. Les usagers de la nature peuvent ainsi connaître instantanément les jours et les zones de chasse sur toutes les communes de Haute-Savoie. Ces informations sont également consultables sur le site : www.chasseco.fr.

✓ Extinction de l'éclairage public

6 mois d'expérimentation



La Commune de Doussard est engagée dans une démarche de Développement Durable avec la création d'une commission dédiée.

Lors de sa réunion du 23 Septembre 2020, la commission a engagé une réflexion sur l'extinction de notre éclairage public tout en conservant la sécurité des habitants, avec deux objectifs : la protection de l'environnement (*le développement de la biodiversité, la réduction de la pollution lumineuse*) et les économies d'énergies.

Un des leviers d'action des économies **d'énergies** est de travailler sur l'éclairage public qui représente à Doussard près de 50 % des consommations municipales d'électricité.

Ce projet peut être envisagé grâce au travail de rénovation de l'éclairage municipal réalisé en amont : remplacement des lampes à sodium par des éclairages LED, installation d'horloges astronomiques, rénovation des armoires de commande...

La commission a donc proposé au Conseil Municipal une **phase d'expérimentation** de l'extinction de l'éclairage public **entre 23 et 5 heures, à partir du 2 Janvier 2021**. Un premier bilan sera réalisé et des améliorations envisagées.

Ce projet a reçu un accueil très favorable de la part des membres du Conseil Municipal, le 14 Octobre dernier, et un arrêté fixant les horaires d'extinction de l'éclairage public **a été pris en ce sens**.

Bien entendu, tous les **bâtiments communaux** seront aussi concernés par l'extinction de l'éclairage.

L'extinction nocturne, une tendance nationale

L'extinction nocturne était une réalité dans l'immédiat après-guerre où la population savait que les « **lumières s'éteignaient** » à minuit. **Avec la baisse du coût de l'énergie fossile et nucléaire dans les années 60, la plupart des communes ont pu se payer le luxe de maintenir l'éclairage toute la nuit.**

Toutefois, depuis une dizaine d'années, de plus en plus de communes ont pris le tournant de l'extinction nocturne. La plupart de ces initiatives sont recensées sur la carte interactive réalisée par l'association NuitFrance.



NuitFrance

Éteindre l'éclairage public en cœur de nuit, est-ce vraiment important pour le ciel et la faune nocturne ?

L'extinction induit notamment une moindre pollution lumineuse et elle permet aussi de moindres pertes pour la biodiversité comme le précise la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). En effet les lampadaires constituent souvent de véritables pièges à insectes notamment les papillons nocturnes. Certains oiseaux sont aussi gênés par l'éclairage artificiel.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des bénéfices de l'extinction nocturne, l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne) a dressé sur son site internet une liste des principales raisons.

Pourquoi ne pas éteindre un lampadaire sur deux ?

C'est très difficile à réaliser techniquement et cela crée des « trous noirs » dangereux pour les usagers, l'éclairage n'étant plus uniforme.

Y-a-t-il un risque pour la sécurité ?

55% des cambriolages ont lieu entre 14h et 17h ou pendant les vacances, quand les maisons sont vides. Parmi toutes les villes ayant initié une démarche d'extinction, aucune n'est revenue en arrière pour de telles raisons de sécurité.

De même, les retours d'expérience montrent que l'extinction de l'éclairage public n'a pas de corrélation avec l'accidentologie routière. Elle conduit même à un ralentissement naturel des véhicules.

Les taxes vont-elles baisser avec l'extinction de l'éclairage public ?

Les économies annuelles prévues par ce nouveau dispositif ne sont pas encore connues mais elles impacteront positivement le budget communal.

Doussard, les travaux

La rénovation du bâtiment du Ciné-Théâtre

Les travaux de rénovation du bâtiment ont été réceptionnés en juillet 2020.

La commission de sécurité a émis un avis favorable à l'ouverture au public le 1^{er} septembre.

À l'étage, la salle est fonctionnelle pour les projections cinématographiques, les spectacles et répétitions de théâtre, les réunions publiques, etc.



Au RDC, les salles associatives ont fait l'objet de travaux de rénovation (sols, murs, plafonds) par les services techniques municipaux.

Aménagement WC publics de la Plage

Cette année, les WC publics du bâtiment club nautique ont été rénovés et une cabine sanitaire autonettoyante aux normes PMR a été intégrée en lieu et place des anciens sanitaires femmes dans le bâtiment. Cette cabine restera fonctionnelle tout l'hiver grâce à un système de chauffage.

Les anciens sanitaires hommes ont été refait à neuf pour créer 2 nouveaux WC hommes et femmes plus confortables.

Des distributeurs automatiques de savon ont été installés dans chaque WC pour garantir les mesures d'hygiène et sanitaires nécessaires.

Un chemin d'accès respectant les pentes pour les personnes à mobilité réduite a été créé et la plateforme reprofilée devant l'entrée avec une finition en sable stabilisé.



BÉNÉFICIEZ DE
50% DE RÉDUCTION FISCALE
SUR VOS TRAVAUX D'ENTRETIEN

☎ 04 57 41 66 49



crea'vert
CREATION & ENTRETIEN DE JARDIN

430 Route de Talloires - 74210 Doussard - crea-vert.com

 **HÔTEL*** RESTAURANT** 
L'ARCALOD

PISCINE 28°C
GRAND PARC
BANQUET
REPAS ANNIVERSAIRE
PÉTANQUE

LAC D'ANNECY
74210 DOUSSARD - Tél. 04 50 44 30 22 - info@hotelarcalod.fr
www.hotelarcalod.fr

CORBOZ CLAUDE ET FILS
Charpente - Couverture - Zinguerie
depuis 1979

ZA des Vernays
74210 DOUSSARD
04 50 64 88 59

Aurélien : 06 10 30 79 31
Jean-Baptiste : 06 63 92 40 74
sarlcobozclaudetfils@orange.fr

LE JOKER
COIFFURE
Salon Mixte

Ouvert le lundi

83, Rue de Charbon
74210 DOUSSARD

04.50.66.99.57  Retrouvez nous sur facebook

✓ Travaux

Rénovation de la cuisine du Snack de la Plage

La cuisine du snack a été totalement refaite du sol au plafond et l'électricité entièrement renouée sur ce bâtiment.

Le service bâtiment a travaillé pendant le 1^{er} confinement pour livrer au nouveau gérant du snack plage une cuisine opérationnelle avant la saison estivale.

Toute l'installation électrique a été remise aux normes par Mr Stéphane RAVELLI et contrôlée par le bureau ACTEIS.

Le lot carrelage a été réalisé par l'entreprise « la dent de Cons ».



Raccordement aux réseaux – Plage

Afin de permettre le développement de l'activité économique sur ce secteur mis en DSP (Délégation de Service Public), la plage de l'ex « club de voile » a été raccordée aux réseaux secs et humides.

La partie assainissement a été la plus contraignante car il a fallu installer un système de relevage des eaux usées permettant de se raccorder au réseau du SILA existant, route de la plage.

Les travaux ont été exécutés par l'entreprise Alciato Bouvard.



Installation Borne d'accès à l'eau sur l'aire d'accueil Camping Car



Une borne, permettant le paiement par carte bancaire pour l'accès à l'eau potable, a été installée par les services techniques municipaux sur l'aire de camping cars au complexe sportif.

Le coût est de 3 € pour 15mn.

Pour information, le forfait stationnement sur cette aire est de 6 € pour 24h.

Stade de Foot : Installation d'un robot de tonte et étude stade synthétique

Un robot installé par la société COSEEC assure désormais la tonte du stade.

Seule une intervention ponctuelle des services techniques est nécessaire pour tondre là où le robot ne peut pas passer (sous la main courante, autour des poteaux).

Comme la tonte est assurée tous les jours, ce procédé permet d'éviter le recours aux produits phytosanitaires (traitement sélectif) pour les mauvaises herbes ; la démarche « commune sans pesticide » est donc également appliquée sur les terrains de sports.

Par ailleurs, la commune de Doussard a lancé des études pour la transformation du terrain stabilisé actuel en terrain synthétique pour la pratique du foot et du rugby.



Réfection de la berge de la Bornette



Les travaux de consolidation de la berge, du chemin rural dit «de Marceau à Saury», en prolongement de la route de la Bornette, avec la création d'un enrochement libre sur 16 ml, permettront de stabiliser le chemin.

Ils ont été réalisés par l'entreprise GIRAUDON.

Le service GEMAPI de la CCSLA a assisté la commune pour le montage du dossier administratif nécessaire à tous les travaux en lit de rivière.

Une réunion préalable a eu lieu sur site avec les services de l'État, la CCSLA et la commune.

Montant des travaux 31 900 € TTC

Sanitaires extérieurs autonettoyants à la Salle Polyvalente



L'installation de sanitaires autonettoyants a nécessité l'amené des réseaux électriques, eaux usées et eau potable, et la création d'une plate-forme.

Les travaux préparatoires ont été réalisés par l'entreprise GMT.P. Le module a été commandé à SAGELEC (cout 40 000 € TTC).



AVEC NOS PARTENAIRES :

La voie cyclable Verthier - Glière

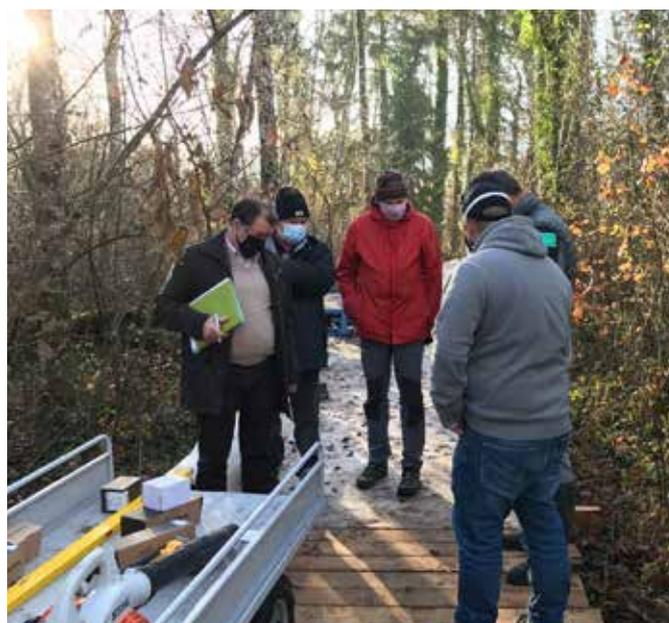
Les réseaux secs ont été enterrés jusqu'à Glière parallèlement à l'avancement de la voie cyclable.

Les aménagements sont en cours dans le hameau de Glière avec la continuité de la voie cyclable en bord de lac, séparée de la route départementale par un muret en pierre. La création d'un trottoir côté habitations et d'un parking côté Talloires.

De nouveaux candélabres seront posés.



Réfection du platelage du sentier de la Réserve Naturelle



Les travaux de remplacement des 800 ml de platelage bois du sentier PMR dans la Réserve naturelle du Bout du Lac ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage SILA, par l'entreprise DYNAMIQUE ENVIRONNEMENT.

Montant des travaux 394 000 € HT

✓ Plan de Gestion différenciée

Espaces verts : une gestion tournée vers l'avenir



Qu'est-ce qu'un plan de gestion différenciée des espaces verts ?

C'est prendre en compte les caractéristiques, les situations et les fréquentations des différents espaces verts de la commune et leur accorder une gestion respectueuse de l'environnement.

Trois catégories d'espaces ont été définies, chacune possède désormais son protocole d'entretien : entretien régulier, modéré et naturel.

Sont pris en compte dans le classement de ces catégories, au-delà des aspects esthétiques (le fleurissement, les tontes ou le désherbage), les risques pour l'environnement (proximité de point d'eau) et pour la santé (proximité d'aire de jeux, école, crèche, ...)

Cela permet de préserver la biodiversité ordinaire sur le territoire tout en assurant la qualité de l'environnement, le confort et la sécurité des riverains ainsi que celle des usagers de ces espaces.

 <p>Entretien régulier (prestige)</p> <p>Les espaces de cette classe nécessitent un entretien très soigné et très régulier. La fréquentation du public y est très importante. Le fleurissement est composé principalement d'annuelles et de vivaces ; cela concerne prioritairement entrées de ville, le centre-ville, le parc ou encore le cimetière.</p>	 <p>Entretien modéré</p> <p>L'entretien y est moins intensif; la fréquentation du public y est encore importante. Ce sont des zones où l'herbe spontanée est acceptée, si elle est maîtrisée.</p>	 <p>Entretien naturel</p> <p>Les espaces de cette classe nécessitent un entretien minimum. Les zones de fréquentation sont matérialisées (bordures de chemin par exemple) et la végétation se développe dans des espaces laissés libres pour favoriser la biodiversité.</p>
--	--	---

Quel est l'intérêt de mettre en place cette gestion à Doussard ?

Ce n'est pas obligatoire mais de plus en plus de communes adoptent cette nouvelle façon de gérer les espaces verts.

Nous sortons d'une période où la chimie prédominait et où la moindre mauvaise herbe était assimilée à "mal entretenu" ou "sale". Rappelons que les produits

phytosanitaires présentent des risques pour la santé.

Depuis plusieurs années déjà, à Doussard, nous avons supprimé l'usage des produits phytosanitaires et nous avons entamé une démarche de labellisation « zéro phyto ».

L'entretien des espaces verts est donc réalisé différemment avec, notamment du désherbage à la main, des tontes moins fréquentes et moins rases, des plantes moins gourmandes en eau... C'est une gestion faite de bon sens.

Comment s'intègre cette action dans la politique de Doussard en faveur du développement durable ?

Elle s'intègre dans notre volonté d'avoir une politique cohérente et tournée vers l'avenir.

Avec ce plan de gestion, nous économisons l'eau et supprimons l'usage de produits phytosanitaires, nous participons à préserver la qualité de l'eau du bassin versant dont nous faisons partie. Nous favorisons aussi la biodiversité quotidienne : les oiseaux trouvent des insectes à manger, certains insectes sont des pollinisateurs... Il y a une complémentarité dans les actions.

Toute la méthodologie de travail des Services Techniques et des Espaces Verts prend en compte cette gestion d'avenir : gestion des massifs et des plantations, choix des essences arboricoles et florales, préférence à l'enherbement plutôt qu'à la minéralisation, la tonte étant plus gérable qu'un désherbage mécanique ou manuel et les fauches tardives et raisonnées pour les accotements de routes et les grandes surfaces enherbées comme le Bois de la Petite Marie.



Minéraux Bijoux 74



Minéraux du monde, bijoux en pierres naturelles, lithothérapie
bois pétrifiés d'Arizona, figurines, idées cadeaux et déco...

VULLIERME Laurence

910 Route de TALLOIRES
74 210 DOUSSARD - FRANCE
04 50 44 39 51 - 06 78 54 93 79
minerauxbijoux74@orange.fr

Mécanique Poids Lourds Thierry PICCONE



Travail à domicile - Dépannage

130, allée de la Reisse - 74210 Doussard
☎ 06 08 00 77 78 - Domicile : 04 50 44 87 82
e-mail : piccone.thierry@cegetel.net

RFBAT
S.A.R.L.
M. LAURENCE

**RECONNU
GARANT
ENVIRONNEMENT**

Isolation extérieur - Plâtrerie - Cloisons
Faux plafonds - Isolation Neuf
Rénovation thermique de l'Habitat
Aménagement intérieur - Décoration

795, route du Moulin - 74210 Doussard
06 07 02 72 05 - rf-bat@orange.fr

Joris Ivanoff

Exploitation Forestière
Bois de chauffage, Elagage
Abattage en milieu urbain

226, route de la Combe d'Ire
74210 Chevaline
Tél. 06 89 16 64 33 - joris.ivanoff@orange.fr



AUX CAVES DU CHÂTEAU

VINS, BIÈRES & PRODUITS RÉGIONAUX

📍 ZA LES BOUCHEROZ, 74210 FAVERGES

☎ 04 50 44 50 38

✉ AUX-CAVES-DU-CHATEAU@ORANGE.FR

310 Route de Thônes - FAVERGES

JPBG

Décor

**PEINTURE, DROGUERIE,
REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS,
PLACARDS SUR MESURE**

Tél. 04 50 32 5000

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h / 14h00 - 18h30 - Le samedi 9h00 - 12h00

BISTROT DU COIN

RESTAURANT

28, route de Chevaline - 74210 DOUSSARD

04 50 01 03 35

bistrotducoin74

LAURA

Airlifestyle

*Coiffure & Onglerie
Laura Rivollet*

04 56 34 65 68

455 route de la Vieille Eglise - 74210 Doussard

Rendez-vous en ligne via www.lauracoiffureetonglerie.fr

Christophe JIGUET
ALPAJIR

☎ 04.50.44.84.33

Maintenance chauffage

Fioul • Gaz • Pompe à chaleur • Solaire • Régulation
Entretien & Dépannage

21, ZA des Vernays - 74210 DOUSSARD

Frédéric Fouquet

Créateur d'Émotions Culinaires

- ☛ Chef de cuisine à domicile
- ☛ Coaching culinaire
- ☛ Cours de cuisine collectifs

Tél. : 06 28 01 14 62

Mail : contact@frederic-fouquet.com

Site : www.frederic-fouquet.com



RPB



BETON PRET A L'EMPLOI

Livraison-Pompage-Chape liquide

77 Route des Marais 74410 SAINT JORIOZ

Tél : 04 50 68 57 86 Fax : 04 50 68 96 49

Commercial-rpb@charvin.fr

447
Le Goupil
05 50 02 42 69

Bar - Restauration - Événements

Nouvelle activité **RÉALITÉ VIRTUELLE** (réalité en VR & casque)

Cinéma 3D de proximité - Armurerie

Simulateurs multisports golf - tennis - tir - escalade - kayak

ZAC des Vernays - 74210 Doussard Lac d'Annecy

www.4-47.com - info@4-47.com - www.armurerie-legoupil.com - info@armurerie-legoupil.com

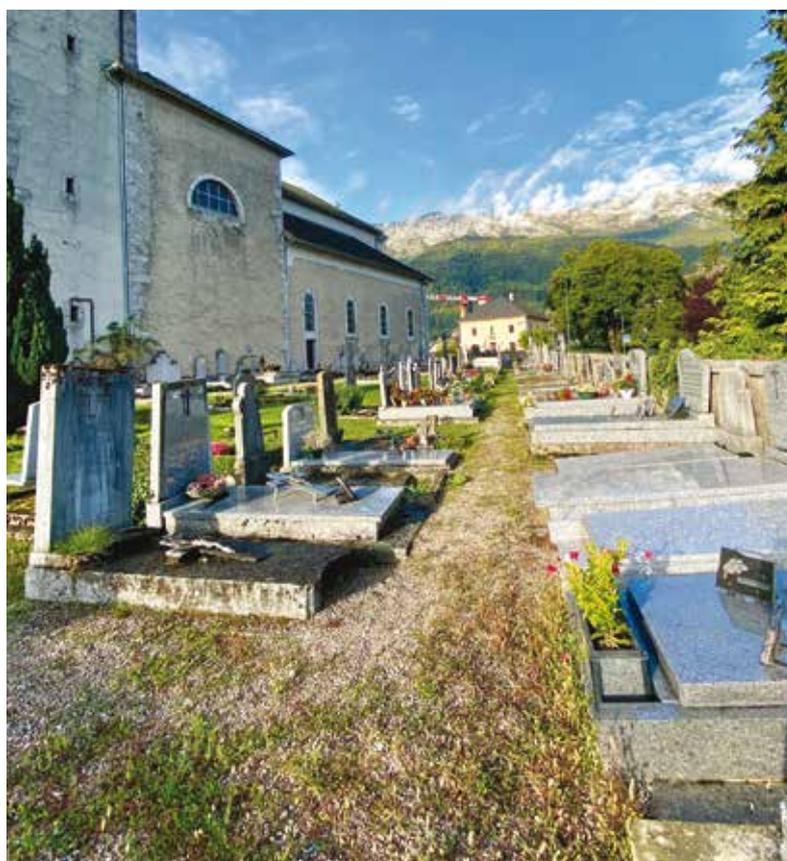
Végétalisation du cimetière ✓

Un cimetière plus agréable grâce à son futur enherbement

L'objectif de la gestion écologique pour le cimetière de Doussard vise à le rendre plus agréable, plus propre et à faciliter son entretien.

La commission développement durable, le responsable des services techniques et les agents des espaces verts de la commune ont imaginé une nouvelle gestion pour ce cimetière. Leur projet a été présenté au conseil municipal, avec l'idée de végétaliser les allées.

Il est important pour tous que le lieu permette aux familles d'éprouver un sentiment de quiétude et de calme propice au recueillement. Après le week-end de Toussaint, un



test d'introduction du végétal a été réalisé, de manière structurée, dans deux allées du cimetière.

La technique de végétalisation choisie consiste à semer plusieurs espèces floristiques en remplacement d'un sol en stabilisé. Les allées fortement minéralisées du cimetière sont idéales pour ce type d'enherbement.

Des panneaux installés à des emplacements stratégiques expliquent la future végétalisation de ces deux allées.

La phase de test permettra de cibler les semences végétales idéales. L'enherbement des allées principales et secondaires permettra à terme :

- de simplifier l'entretien par simple tonte,
- de réduire les zones minéralisées du cimetière,
- de ne plus avoir de problèmes de ravinement,
- d'améliorer les conditions d'infiltration de l'eau,
- d'avoir un aménagement durable plus favorable à la biodiversité.

En outre la commune de Doussard s'étant engagée dans une démarche d'arrêt de l'usage des herbicides, elle ambitionne l'obtention du label «commune sans pesticide» faisant des espaces verts des lieux accueillants pour la biodiversité.

Les résultats des plantations sont attendus pour le printemps et l'été prochain. Le succès permettra d'envisager la deuxième phase qui visera à végétaliser l'ensemble du cimetière à l'automne 2021.

✓ Pratique

NUMÉROS UTILES

// Numéros d'urgences

POMPIERS : 18
 POLICE SECOURS : 17
 SAMU : 15
 SAMU Social : 115
 Urgence depuis un portable : 112
 Urgence personne sourdes- malentendantes : 114
 Centre Anti-Poison : 04 72 11 69 11 / 0825 812 822
 Gendarmerie de Faverges : 04 50 32 44 44

// Services communaux

Mairie de Doussard : 04 50 44 30 45
 Crèche Doussard : 04 50 44 32 93
 École Maternelle Doussard : 04 50 44 81 17
 École Élémentaire Doussard : 04 50 44 33 21
 Véolia - Service des eaux : 09 69 32 34 58
 Communauté de communes CCSLA :
 04 50 44 51 05
 Déchèterie : 04 50 44 64 11

Transport par car, ligne Annecy-Albertville :
 04 50 45 02 43

// Santé

SOS Médecins : 36 24
 Pharmacie de garde : 32 37
 Pôle médico-social Faverges 04 50 33 23 27
 Maison départementale des personnes
 handicapées 0 892 705 208

// Infos services

Enfance en danger : 119
 Violence femme : 3919
 Alcool – Drogue Info service : 113
 Sida Info service : 0800 23 13 13
 Point écoute jeune : 04 50 45 50 51



Mairie de Doussard
Route du Pont Monnet
74210 Doussard

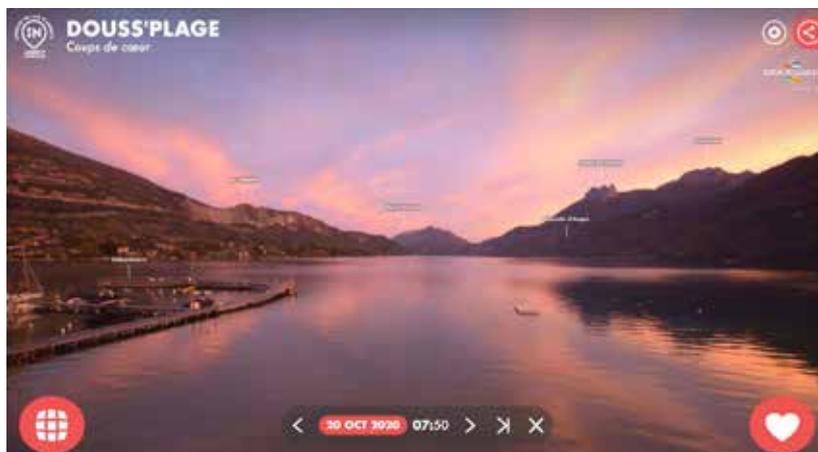
04 50 44 30 45
www.doussard.fr
mairie@ville-doussard.fr



<https://www.facebook.com/VillageDeDoussard>



La commune en image



Nouveau : une webcam sur le lac

En partenariat avec l'Office de Tourisme des Sources du Lac d'Annecy, une webcam a été installée sur la plage de Doussard, vous proposant ainsi une vue panoramique et en haute définition.

Idéal pour connaître la météo du jour ou pour faire une petite visite sur la plage en restant à la maison !

Grâce à son menu, notre nouvelle webcam vous donne accès à de nombreuses fonctionnalités :

- Archives : Parcourez rapidement toutes les images en survolant la ligne du temps.
- Comparaison : Comparez deux images entre elles pour admirer une chute de neige, deux saisons, les changements de luminosité ...
- Timelapse : Visualisez en accéléré les images d'une journée, d'une semaine, d'un mois ou d'une année.
- Coups de cœur : Retrouvez toutes les plus belles images en 1 clic.

N'attendez plus, rendez-vous sur www.sources-lac-annecy.com/8038,webcam.html



Section	Budget principal	Budgets annexes					VOL LIBRE	Total général
		Port/Plage	Concession portuaire	Eau	Forêts	CCAS		
Fonctionnement	4038976 €	149160 €	42 833 €	130 555 €	50 642 €	9 800 €	40 612 €	4 462 578 €
Investissement	2034362 €	543 359 €	440 320 €	149 860 €	43 393 €	-€	90 426 €	3 301 723 €



Les chiffres clés du budget principal 2020

	DEPENSES	RECETTES		
Fonctionnement	Charges de personnel	1 826 891€	Produit des services	324 279 €
	Charges générales	931 382 €	Impôts et taxes	2 581 318 €
	Autres charges de gestion	478 409 €	Dotations et subventions	687 126 €
	Charges financières (intérêts)	97 820 €	Autres produits de gestion courante	246 135 €
	Charges diverses et exceptionnelles	15 000 €	Produits divers et exceptionnels	30 805 €
	Atténuation de produits	371 302 €	Excédent antérieur reporté	105 913 €
	Amortissement	96 306 €	Attenuation de charges	63 400 €
	Autofinancement prévisionnel	221 866 €		
	Total	4 038 976 €		4 038 976 €

Investissement	Voirie	419 412 €	20,6 %
	Travaux sur bâtiments publics	870 419 €	42,8 %
	Achat matériel et mobilier	149 990 €	7,4 %
	Groupe scolaire et matériel	144 000 €	7,1 %
	Divers	2 000 €	0,1 %
	Montant global d'équipement	1 585 821 €	78,0 %
	Charges financières (capital)	195 025 €	9,6 %
	Déficit d'investissement reporté	253 517 €	12,5 %
	Total investissements	2 034 363 €	100,0%



Évolution de la dette

DETTE AU 1er Janvier	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Budget Principal	3 280 171,06 €	3 055 058,60 €	2 848 001,02 €	2 668 456,16 €	2 506 400,45 €	2 515 353,53 €	2 403 770,89 €
Endettement/hab	899 €	834 €	776 €	722 €	675 €	677 €	653 €

✓ Rétrospective 2020



1 Février – Le Repas des Aînés

Comme chaque année, le CCAS de Doussard, avait invité nos aînés à un agréable moment de convivialité. Pour la première fois, c'est dans la salle communale de Giez que nous nous sommes réunis, la salle polyvalente de Doussard étant inutilisable.

Toutes les informations dans notre dossier « Le CCAS au cœur de la cohésion sociale du village »

2 Mai – Commémoration

de la victoire du 8 Mai 1945

La traditionnelle cérémonie du 8 Mai s'est tenue sans public, en raison de l'épidémie du covid-19.

En période de confinement, c'est tout le protocole qui a été aménagé pour que la célébration solennelle des 75 ans de la victoire mettant fin à la seconde guerre mondiale ait lieu.

3 Juin - Vente de pains à Marceau

L'association Marceau Patrimoine et Tradition a organisé une vente de pains cuits au four à bois et buvette le dimanche 28 Juin au four banal de Marceau.

La vente de pain a remplacé l'habituel Vide-Grenier organisé par l'AMPT.

4 Juin – Reprise du Marché d'été

Après quelques incertitudes quant à la date de son lancement par approbation préfectorale, c'est le lundi 8 Juin que notre marché saisonnier a pu finalement démarrer. En respectant la distanciation sociale et le port des masques, les commerçants et producteurs ont animé la rue de Macherine, tous les lundis de l'été.

5 Juin – Rencontre avec les habitants

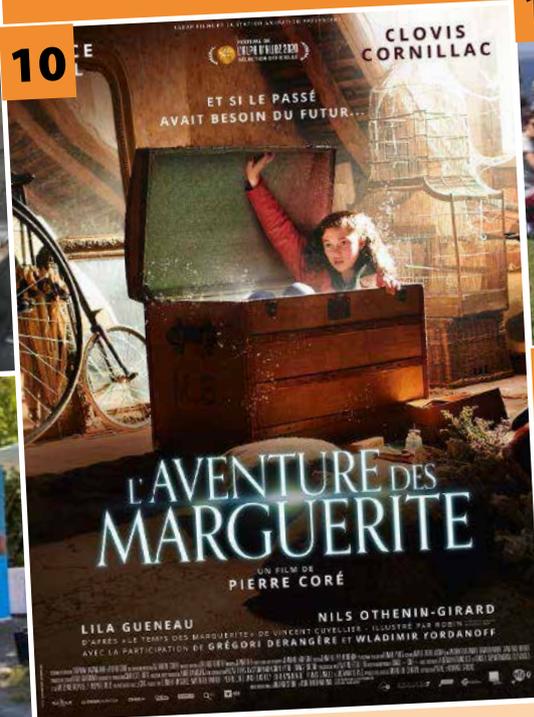
Le 30 Juin, les élus et le directeur des services techniques ont rencontré des habitants lors d'une réunion de quartier. C'était l'occasion de présenter aux habitants de la rue les travaux qui seront effectués au printemps prochains et de donner la parole à chacun pour plus d'échanges entre les élus et les citoyens.

6 Juillet – Inauguration du Festival des Cabanes

C'est le 4 Juillet, à la Réserve naturelle du Bout du Lac, que se tenait cette année l'inauguration du Festival des Cabanes des Sources du lac d'Anney.

Moments d'échange entre les bénévoles, les habitants, les élus, les organisateurs et les jeunes architectes du monde entier qui présentaient leurs projets. Une belle mise en valeur des paysages, du territoire, de l'architecture.

10



11

Voyage Doussard sur Mer, du 8 au 12 Juillet 2020



12



13



14



7 Août – Vente de pains et buvette à Marceau

L'association Marceau Patrimoine et Tradition a organisé une vente de pains cuits au four à bois et buvette le samedi 15 Août au four banal de Marceau. La vente de pain a remplacé l'habituelle vogue organisée par l'AMPT.

8 Septembre – Forum des Associations

Les associations de Doussard étaient invitées à présenter leurs activités au public le Samedi 5 Septembre à la Maison des Associations et au Ciné-Théâtre. *Toutes les infos dans notre dossier « Vie associative »*

9 Septembre – Vente de pain et de Saint-Genis à Marceau

L'association Foot-Sud 74 a organisé une vente de pain cuits au four à bois et de Saint-Genis, buvette le Dimanche 6 Septembre au four banal de Marceau. Les profits de cette vente servent à financer les activités et tournois des jeunes footballeurs de Foot Sud 74.

10 Septembre – Première séance dans le nouveau Ciné-Théâtre

L'aventure des Marguerite, c'est le premier film projeté par l'association Ciné-Villages dans la toute nouvelle salle de cinéma de Doussard. *Toutes les infos dans notre dossier « Ciné-Villages »*

11 Septembre – Vente de pains, huîtres et galettes à Marceau

L'association Doussard sur Mer a organisé une vente de pains cuits au four à bois, huîtres et de galettes, buvette, le Samedi 26 Septembre au four banal de Marceau. Les profits de cette vente servent tous les ans aux échanges du jumelage entre Doussard et Dirinon (Finistère).

12 Octobre – Octobre Rose

Dans le cadre de l'action nationale « Octobre Rose », la mairie s'est parée de rose et s'est mobilisée pour l'information sur le dépistage et la sensibilisation au cancer du sein. *En raison du contexte sanitaire et des arrêtés préfectoraux en vigueur, le Comité des Fêtes du Bout du Lac n'a pas pu maintenir les animations envisagées dans le cadre d'Octobre Rose. Restons mobilisés pour 2021 !*

13 Octobre – Rendez-vous d'automne à Arnand

Le 4 Octobre 2020, la fête du cidre d'Arnand a fait place à un «Rendez-vous d'automne» au profit de l'association Arnand'antan. Buvette, vente de pommes, tartes et pains cuits au four banal du village ont été proposés avec un grand succès cette année encore.

14 Novembre – Commémoration de la victoire du 11 Novembre 1918

Au regard du contexte sanitaire, la cérémonie du 102ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre s'est déroulée en format restreint. Quelques officiels se sont rendus au monument aux morts dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique afin de rendre hommage aux soldats tombés pour la France au cours de la première Guerre mondiale. Un hommage a aussi été rendu aux victimes des attentats terroristes ayant secoués la France ces dernières semaines.

Les associations Doussardiennes contribuent à l'animation de la commune. Vous souhaitez que votre événement soit relayé dans le prochain « Petit Doussard » ? Envoyez nous une photo et un texte de présentation à mairie@ville-doussard.fr

✓ Le Ciné-Théâtre

Un cinéma tout neuf, une fierté pour tous



Le bâtiment du Ciné-Théâtre en quelques dates :

1953 – Début de la construction de la Maison Paroissiale, sous l'impulsion du Curé Lupin.

1955 – Le 7 octobre, une association est créée pour gérer la maison : l'Association d'Action Culturelle et Sociale.

1955 – Inauguration de la Maison Paroissiale la première semaine de Décembre.

1967 – La Maison Paroissiale sert de lieu de culte pendant la restauration de l'église suite à l'incendie du 7 Juin.

1984 – Elle accueille de Mai à Juin, l'école maternelle, également suite à un incendie.

2003 – La paroisse, ne pouvant plus assurer financièrement l'entretien courant et les travaux de maintien aux normes, propose à la commune un échange avec le presbytère.

2019-2020 – Travaux de rénovation du bâtiment, démarrés en avril.

2020 – Septembre, fin des travaux et réouverture au public.

Depuis la création du bâtiment, les activités familiales, éducatives, culturelles, religieuses, sociales et de loisirs comme le cinéma et le théâtre y anime la vie des Doussardiens.

Le nouveau départ de Ciné Villages coupé dans son élan...

Nous n'attendions que cela ! 18 mois d'attente, de gestation, ce n'est pas rien ! Enfin, le redémarrage de nos séances dans le confort de notre nouvelle salle !

Quel bel outil de culture de proximité nous a été offert par la municipalité de Doussard !

L'enjeu initial était de passer à la mise en conformité des normes relatives à la réception des personnes à mobilité réduite et adapter le bâtiment aux normes énergétiques...

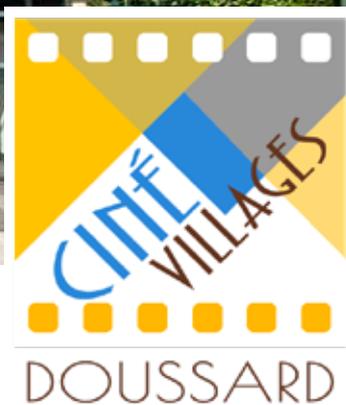
Le fil conducteur est devenu un enjeu bien plus audacieux : restaurer l'ensemble du bâtiment en rénovant la salle de cinéma et de théâtre. Et quand on aime, on ne compte pas ! Enfin, si quand-même un peu, beaucoup, beaucoup... !

Un immense merci à la municipalité de Doussard.

CINE THEATRE, au fil des mois de travaux, des déboires de chantier, puis de l'épidémie du coronavirus et son confinement, a dû faire preuve de patience...

Comme l'Ire n'a pas cessé de couler sous les ponts de Doussard, quelquefois tumultueuse voire coléreuse, l'esprit d'équipe, la disponibilité et la convivialité des bénévoles au profit des habitants de Doussard et des communes voisines, ont résisté. L'ambition a toujours été d'impliquer le plus grand nombre possible de spectateurs, de rassembler, d'éduquer, d'offrir, de s'adapter à la modernité, de





s'intégrer au contexte culturel et naturel de notre environnement, et de soutenir l'éducation populaire de notre jeunesse.

Une reprise tellement attendue !!!...

Nous avons suivi la transformation et l'embellissement de ce bâtiment communal. Nous avons écouté les impressions des uns et des autres sur le modernisme, l'esthétique,



les couleurs, les envies, les critiques, les questions... Cette rénovation a été LE sujet de conversations durant tous ces mois. Nous avons mis à profit ces longues semaines pour « rajeunir » notre logo et notre site internet.

Et enfin, début septembre 2020, les finitions, les contrôles, les autorisations diverses nous ont permis d'ouvrir les portes de ce nouveau lieu culturel incontournable à Doussard.

Oui, enfin la population de Doussard allait découvrir les nouveaux locaux qui intriguaient tant de personnes impatientes.

Une salle feutrée de 152 places toute en dégradé de gris et jaune... Et puis ce bel espace vitré d'un hall convivial. Le monte-personne pour accéder directement à la salle et l'espace réservé aux personnes à mobilité réduite a fait le bonheur de certaines d'entre elles.

Le samedi 11 septembre 2020, la reprise, la première séance où 63 spectateurs étaient au rendez-vous !

Nous avons surmonté les contraintes sanitaires afin que le Cinéma retrouve sa place dans la culture de proximité ! Le nombre d'adhérents a fait un bond en avant avec

// Ciné-Villages, en quelques chiffres :

81 388 spectateurs
1712 séances
34 bénévoles

// Ciné-Villages, en quelques dates :

- **Mars 2003** - Création de l'Association avec le partenariat du CDPC
- **Octobre 2011** - Passage au format numérique
- **2013** - L'anniversaire des 10 ans de sa création
- **Février 2015** - Inauguration du festival CINEMINO
- **Novembre 2015** - L'anniversaire des 60 ans de la salle
- **Avril 2019** - Fermeture de la salle pour travaux
- **Septembre 2020** - Journée porte ouverte du nouveau bâtiment
- **Septembre 2020** - 1^{ère} séance dans la nouvelle salle

// Ciné- Villages, le fonctionnement :

- Des films choisis par une commission un mois à l'avance
- Des projections régulières les mardis et vendredis soirs
- Des projections supplémentaires un samedi par mois
- Un mercredi en matinée pour le jeune public
- Des tarifs attractifs avec adhésion, abonnement...

une population nouvellement installée dans le village.

Les programmes sont désormais consultables sur un panneau d'affichage numérique situé à l'intérieur du hall d'accueil et parfaitement visible de l'extérieur.

Une belle dynamique, une belle fréquentation, une belle programmation... Puis après l'annonce du couvre-feu à 21h, la réaction immédiate d'avancer toutes les séances à 18h s'est imposée pour que le cinéma continue à vivre...

Pour l'inauguration du 31 octobre, fête d'Halloween en supplément, avec nos amis du théâtre nous étions PRETS et FIERS d'accueillir invités et spectateurs dans ce lieu superbe avec un nouveau bain de CULTURES ! L'émotion, le rire, les larmes, et le ressenti de chacun... étaient déjà à notre rendez-vous ! Mais arrêt brutal sur image !!!

Ironie du sort pour la première image qu'une affiche dit d'un film... et qui devient dernière sans histoire...

Régine CHAVANAZ

Présidente de Ciné Villages

Site : <https://www.cine-villages-doussard>



RESTO SYMPA

sur place ou à emporter
ouvert d'avril à octobre 7j/7 à partir de 19h00

04 50 44 32 10

44 Rue de la Poste
74210 Doussard

Didier Favier et Fils

Au Régat de Savoie | Le Saint-Bernard

Boucherie - Charcuterie
Traiteur

21, rue de Macherine
74210 Doussard
04.50.44.36.76

auregaldesavoie@wanadoo.fr



Point Chaud - Viennoiserie
Epicerie Libre - Service
Laverie

86, rue de la Poste
74210 Doussard
04.50.44.69.18



Vallat
IMMOBILIER



**Vous souhaitez
VENDRE, ACHETER ou
ESTIMER GRATUITEMENT
votre bien ?**

Vallat Immobilier Doussard

04 50 32 22 22

vipl@vallat.fr

www.immo-lacs.com

45, Rue Macherine - 74210 Doussard



+33 (0) 658 64 70 89
info@parastick.com

ZA des Vernays
Bâtiment 18
74210 DOUSSARD France

Parastick.com



PARAPENTE



VEHICULES



SIGNALÉTIQUE



ENSEIGNES



IMPRESSION



DÉCORS

BURNET Christophe
Mécanique
Automobile
74210 DOUSSARD
Tél 04 50 09 84 73

Mail : garage.burnet@orange.fr

PUB

**AUBERGE
DU BOUCANIER**

RESTAURANT

Pub Bar à Rhum

Concert, Billard

Restaurant

Spécialités du monde

Cuisine traditionnelle

Bout du lac 74210 DOUSSARD

04 50 44 30 35

aubergeduboucanier@gmail.com

créa Bois

Décoration-Vieux bois- Mobilier

Toutes fabrications bois

Rénovation- Menuiserie

Tél : 06.07.79.57.73

74210 Bout du Lac

Hommages



Michèle LUTZ,

Conseillère municipale depuis 1995,

Première Adjointe de 2001 à 2009,

Maire de 2009 à 2020, son engagement a marqué la vie de Doussard et de ses habitants.

Les agents communaux qui ont travaillé à ses côtés de nombreuses années lui rendent hommage :

« C'est avec tristesse que nous allons retracer ici quelques bons moments vécus avec Michèle.

Michèle, tu te souviens : les passages du Tour de France, la remise des Fourragères du 27^{ème} BCA, le Dark Dog Moto Tour, les Naufragés de la route, un moment de solidarité au cœur de l'hiver ; les championnats de vols libres ; les concerts à l'église et à la salle polyvalente ; le premier feu d'artifices sur notre lac à Doussard ; Octobre rose ; le téléthon ; les manifestations pour le devoir de mémoire ; tes tournées nocturnes pour surveiller au mieux ta commune ; les inondations ... et ta présence aux manifestations organisées par les associations que tu soutenais ardemment.

Michèle, tu nous laisses grâce à ta détermination, une commune embellie, avec un pôle lacustre magnifique, trait d'union entre le lac les montagnes et la nature.

Michèle, nous garderons de toi, tes yeux bleus pétillants, ton sourire, ton dynamisme et ton engagement pour les autres...

Michèle, quelques unes de tes expressions bien à toi : Ne jamais rien lâcher mais vivre, rire danser et positiver, la vie est belle !

Le rire et la bonne humeur sont les meilleures thérapies qui soient, la vie est belle !

Musicale, ensoleillée, bien rythmée, la journée sera belle !

Nous le personnel communal et l'ensemble de la municipalité te remercions de toutes ces belles années passées ensemble.

Tu étais toujours attentive auprès de tous afin que chacun de nous puisse s'épanouir professionnellement.

Encore merci Michèle. »



Marcel Vallet, une figure emblématique de Doussard

Bénévole et fédérateur dans l'âme, toute la vie de Marcel a été consacrée aux autres.

Très attaché au patrimoine du village, Marcel crée en 1993 l'Association Marceau Patrimoine et Tradition, l'AMPT. Et avec elle, il remet en route le four banal de Marceau, embellit la place du

bassin et lance la rénovation de la « Maison de Marceau ».

Le four banal du hameau et la Maison de Marceau deviennent le prétexte des animations du hameau. Elles sont nombreuses tant l'association est dynamique.

Marcel Vallet contribue à y maintenir une ambiance amicale et généreuse.

C'est encore sous son impulsion que l'association des amis de la Réserve du Bout du Lac est créée pour faire connaître ce lieu exceptionnel de diversité en faune et flore locales.

Citer toutes les associations dans lesquelles il s'est engagé tout au long de sa vie serait difficile... Il en était souvent le moteur, le premier à donner un coup de main et à faire profiter les jeunes générations de son expérience et de sa compétence.

Alors qu'il n'a que 15 ans Marcel participe déjà à la création du club sportif de Doussard. Puis, pour financer les déplacements des footballeurs, il crée un groupe de théâtre.

Plus tard, c'est à son initiative que le comité des fêtes de Doussard voit le jour en 1978. Il en restera le Vice-président durant 25 ans.

Toute la vie associative de notre village est marquée par sa présence.

À 87 ans, Marcel nous a quitté. Ses valeurs empreintes d'altruisme et de cordialité seront toujours présentes à Marceau, où l'on sent encore sa main sur notre épaule et son « ça va petit(e) »...

Ar'vi Marcel

✓ L'intercommunalité

Les nouveaux représentants intercommunaux



CHAPPET Philippe
1^{er} Vice Président de la CCLSA
Développement touristique et de l'attractivité du territoire



COUTIN Michel,



LITTOZ Lucie,



MILLET-URSIN Marc

Lors des élections municipales du 15 Mars 2020, vous avez voté pour vos représentants à la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA).

Le conseil communautaire a été installé le 16 Juillet 2020, il regroupe 33 délégués dans les 7 communes membres, dont un Président, Jacques DALEX, Maire de Faverges-Seythenex et 5 Vice-Présidents.

Les compétences de la CCSLA au service du projet de territoire :

Aménagement de l'espace : Urbanisme Intercommunal, Itinéraires de mobilité douce, Gestion des rivières.
Développement économique : Immobilier d'entreprise, Zones d'activités économiques, Économie sociale et solidaire, Opérations de soutien à l'économie locale, Tourisme.
Protection et mise en valeur de l'environnement : Gestion des déchets, Ressource en eau, Assainissement.
Services à la population : Maintien de l'offre de soins.



PETIT Monique



GOURDIN Margaret



BALMONT Nicolas



Crise sanitaire : la communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy agit pour soutenir les entreprises



Le nouveau confinement provoqué par l'épidémie de Covid-19 met les commerçants du territoire, déjà éprouvés par le confinement de printemps, en difficulté. Dans ce contexte, le Président Jacques DALEX, et le Vice-président en charge du développement économique et de l'emploi Sébastien SCHERMA, ont décidé de mettre en œuvre deux actions immédiates :

Une plateforme d'achat en ligne

www.maboutiquefermiere.fr/boutiquesourceslacannecy, avec deux points de retraits des commandes un à Faverges-Seythenex les Jeudis et un à Doussard les Lundis.

Alimentée directement par les producteurs, commerçants et artisans, elle a pour but de soutenir le tissu économique en favorisant la consommation locale, les circuits-courts et de créer une dynamique locale de solidarité, de travail en réseau.

- **Une carte interactive** permettant de localiser rapidement les commerces ouverts.

Service Développement économique de la CCSLA :
csignonau@cc-sources-lac-annecy.com



Première installation de la Boutique des Sources du Lac d'Annecy à Doussard, le Lundi 23 Novembre, en présence des commerçants et producteurs.



Labellisation « Territoire Vélo »

La Communauté de communes des Sources du Lac d'Anney (CCSLA) travaille depuis de nombreuses années sur le développement de la mobilité douce au sein du territoire de nos communes : Chevaline, Doussard, Faverges-Seythenex, Giez, Lathuile, Saint-Ferréol et Val de Chaise.

Elle aimerait encourager les habitants à utiliser davantage le vélo et elle a donc sollicité l'obtention du label « Territoire Vélo ».

Les visites de contrôle ont eu lieu en Juin 2020 et notre territoire a eu le plaisir de se voir attribuer cette distinction pour les 3 prochaines années.

Ce label est délivré par la Fédération Française de Cyclotourisme.

// Qu'est-ce que le label Territoire Vélo ?

Un « Territoire vélo » est une collectivité territoriale qui offre aux pratiquants du vélo un accueil, des services et des équipements adaptés à la pratique du cyclisme. Elle met également en place des animations et des manifestations autour du vélo.

Le « Territoire vélo » est conventionné par la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT).

// Les avantages du label :

Le label permet à la ville d'apporter aux pratiquants des infrastructures et des animations adaptées à la pratique du cyclisme.

C'est aussi l'assurance d'appartenir à un réseau dynamique et riche d'échanges.

Ce fonctionnement accompagne le développement qualitatif de chaque « Territoire vélo ».

// Concrètement aux Sources du Lac, cela signifie :

- Deux nouvelles stations gratuites de lavage-gonflage de VTT-VTC le long de la voie verte,
- La mise en place de parking à vélos,
- La mise en place des lignes de navettes estivales avec coffre à vélo à destination de la station de la Sambuy et permet d'emprunter le parcours VTT nommé « Promenade descendante de la Sambuy »,
- La distribution d'une carte qui renseigne sur les circuits VTT et cyclo,
- Des événements cyclo sur le territoire, portés par les associations.



CYCLOS DU BOUT DU LAC



Après 43 ans d'existence, le club des cyclos de DOUSSARD est toujours très actif ; les 70 adhérents inscrits en 2020 ont vu leur saison un peu perturbée par le confinement du printemps dernier, mais sont restés positifs et ont quand même réussi à profiter de leur sport loisir le reste de l'année.

Le mardi, le jeudi et le samedi sont organisées des sorties dans notre territoire et alentours.

Notre magnifique terrain de jeu des Sources du lac d'Anney vient d'obtenir le label « territoire vélo » qui vient compléter le label « base VTT de randonnée » obtenu en 2017.

D'ailleurs en 2020, notre club s'est enrichi d'une section VTT qui ne demande qu'à se développer, avis aux amateurs !

Nous profitons des séjours cyclotourismes prévus chaque année pour découvrir nos belles régions de France, mais aussi l'Italie et l'Espagne.

N'oublions pas la randonnée des sources du lac d'Anney que nous organisons depuis 4 ans, au mois de juin, en collaboration avec le club des cyclos de Faverges.

Vous aimez la convivialité, vous avez un vélo et l'envie de découvrir notre territoire autrement, de vous remettre en forme ou de la garder, de bénéficier de conseils avisés en sécurité ? N'hésitez pas à vous renseigner et à aller sur notre site.

<https://lescyclosduboutdulac.clubeo.com/>
Le président : Marc Berton / Tél : 06 11 97 54 35

✓ L'intercommunalité

Déchetterie

// Retour d'expérience positif pour la réservation de créneaux

Pour les services de la Communauté de communes, la régulation de l'accès permet de réduire les risques d'incidents et de mauvaise circulation sur le site. En conséquence, les agents sont plus disponibles pour assurer leur véritable fonction de conseils auprès des usagers. D'où une qualité de tri nettement améliorée qui limite le temps qu'ils passent ensuite à la préparation des bennes.

Le retour d'expérience met en évidence une nette amélioration du service. :

«C'est plus propre, on ne fait plus la queue à l'entrée et les agents ont le temps de s'occuper de nous ».

«J'ai travaillé dans mon jardin tout le samedi matin. A 14h, je me suis connecté pour prendre un rendez-vous que j'ai eu dans l'heure qui a suivi».

// La déchetterie en période Covid-19 :

La déchetterie pendant le confinement - Plan de continuité de l'activité

La déchetterie demeure ouverte aux professionnels, la réservation de créneaux est obligatoire, pour des raisons de traçabilité sanitaire.

A compter du 21 avril, la déchetterie accepte les particuliers, uniquement sur rendez-vous.

Au déconfinement

Les plages horaires sont élargies. Le dispositif de rendez-vous téléphoniques est complété par la mise en place d'une plate-forme numérique (ouverte à partir du 20 mai).

// Aujourd'hui, le passage sur rendez-vous, c'est :

Des rendez-vous donnés par ¼ d'heure (à raison de 8 par ¼ d'heure).

Chaque jour, à 8h du matin, le nombre de



rendez-vous disponibles est de 119 en moyenne.

43 créneaux restent vides et ne sont pas utilisés de la journée (moyenne journalière).

// Les récentes décisions de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy

En Septembre derniers, les élus de la commission « Traitement et valorisation des déchets » puis le bureau de la CCSLA se sont déclarés favorables à la poursuite du dispositif de réservation de créneaux.

Les élus ont également souhaité accélérer le processus de mise en place du contrôle d'accès via la lecture des plaques d'immatriculation, les travaux de terrassement ont déjà commencé.

LE TRI SÉLECTIF, mode d'emploi

Je mets dans le conteneur JAUNE en VRAC...

emballages

avec adelphe

... LES BOUTEILLES ET FLACONS UNIQUEMENT plastiques

- Bouteilles et flacons alimentaires (eau, boissons gazeuses, huile, vinaigrette, sauce, etc.)
- Produits de toilette (gel douche, shampoing, etc.)
- Produits ménagers (liquide vaisselle, nettoyant, javel, etc.)

... LES EMBALLAGES EN carton

- Briques alimentaires (jus de fruits, lait, soupe, etc.)
- Boîtes en carton (céréales, gâteaux, etc.)
- Suremballages en carton
- Paquets en carton (lessive, boîte à œufs, etc.)

... LES EMBALLAGES métalliques

- Canettes
- Boîtes de conserve
- Aérosols
- Bouteilles de sirop
- Boîtes métalliques

non imbriqués
vidés
non lavés

Laissez les bouchons en plastique sur la bouteille ou pensez bouchons 74

Je mets dans le conteneur BLEU en VRAC...

papiers

avec CITEO

... TOUS LES papiers

- Journaux, magazines
- Publicités, prospectus
- Courriers, enveloppes
- Catalogues annuaires
- Cahiers, bloc-notes
- Et les autres papiers

Tous les papiers se trient et se recyclent

Je mets dans le conteneur VERT en VRAC...

verre

avec adelphe

... LE verre

- Bouteilles
- Pots
- Bocaux

bien vidés
sans être lavés
sans bouchon

Le verre se recycle à 100% et à l'infini!

Attention aux refus de tri !

Les refus de tri sont les déchets mis par erreur dans les conteneurs de tri. Ces déchets partent en refus lors du tri des matières fait en centre de tri. Leur élimination coûte cher ! En effet ces refus sont d'abord collectés, puis triés, puis renvoyés en centre d'incinération, soit un coût doublé pour le transport et le traitement.

Rappelez-vous que concernant les plastiques, seuls les bouteilles et flacons sont recyclés.

La majorité des points de tri est également équipée de conteneurs pour les ordures ménagères. Les consignes sont rappelées sur les autocollants apposés sur les conteneurs.

À NE PAS METTRE DANS LES CONTENEURS DE TRI :

Géolocaliser vos points de collecte sur www.consignesdetri.fr et sur www.cc-sources-lac-annecy.com

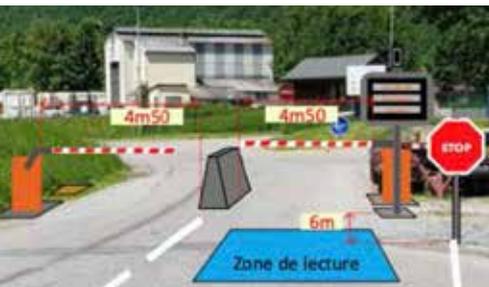
L'intercommunalité



// L'avenir de l'accès à la déchetterie

L'accès à la déchetterie gérée par la Communauté de Communes évoluera bientôt.

L'accès sera contrôlé par des barrières équipées d'un système de lecture de plaques minéralogiques. Elles ne s'ouvriront que si votre véhicule est inscrit.



// Quelques chiffres ...

10 683 tonnes de déchets collectés en 2019.

Un habitant des Sources du Lac produit par an : 239 kg d'ordures ménagères et 88 kg d'emballages, papiers, verre... et 349 kg de déchets divers (gravats compris) qu'il apporte en déchetterie.

Soit 628 kg par habitant (hors gravats), c'est plus que la moyenne constatée sur les collectivités de la région Auvergne Rhône-Alpes qui se situe entre 489 et 579 kg/hab.

Combien ça coûte ?

Coûts de fonctionnement du service de collecte et d'élimination de tous nos déchets : 2,27 millions d'euros / an.

Recettes : 1,8 millions d'euros / an (*Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, coût supporté par les particuliers*).

Le mauvais tri, les dépôts sauvages, les incivilités font augmenter la note que chacun paie.

Déchetterie des Sources du Lac d'Annecy

Impasse de la Culaz,
74210 Faverges
04 50 44 64 11
Prise de rendez-vous sur
www.cc-sources-lac-annecy.com/environnement/les-dechets/la-dechetterie-74210-faverges



HABITAT

Des aides pour rénover VOTRE LOGEMENT

La CCSLA* lance une grande opération d'amélioration de l'habitat. Un dispositif qui vient de démarrer cet été, pour trois ans, et qui vise à conseiller et accompagner financièrement les propriétaires dans la rénovation et l'amélioration de leurs biens.

Une OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) est un programme d'accompagnement concret des propriétaires.

De quoi s'agit-il ?

Il vise à conseiller et à accompagner financièrement les propriétaires dans la rénovation et l'amélioration de leurs biens selon plusieurs thématiques : les économies d'énergie, l'adaptation du logement, les copropriétés, le locatif et la lutte contre l'habitat indigne.

- Le premier thème permet d'améliorer la performance énergétique par des travaux d'isolation, le remplacement de menuiseries, le changement d'un système de chauffage/production d'eau chaude, la ventilation du logement.
- L'adaptation du logement favorise le maintien à domicile des populations vieillissantes et à mobilité réduite (salles de bain adaptées, monte-escalier...).
- Les copropriétés les plus énergivores et/ou fragiles seront accompagnées sur leurs performances énergétiques et leurs organisations juridiques.
- Certains logements locatifs sont inlouables dans l'état ou nécessitent d'être améliorés : il faut les rénover.

En quoi consistent ces aides ?

Ce sont des aides financières, le principe étant de subventionner une partie importante du montant des travaux que les propriétaires engageront. Mais c'est aussi un conseil technique concret, basé sur la visite des logements, et un accompagnement administratif pour faciliter les démarches de demande de subvention.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Le logement doit avoir plus de 15 ans.
Les travaux ne doivent pas commencer avant l'autorisation des financeurs. Les travaux doivent être réalisés (fourniture et pose) par des entreprises. Dans le cadre de la rénovation énergétique les entreprises devront avoir la qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
Les subventions varient selon le type de travaux.

Pour les propriétaires occupants :

Les revenus des ménages ne doivent pas dépasser certains plafonds (pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition).
Le logement doit être occupé pendant 6 ans après la fin des travaux.

Pour les propriétaires bailleurs (sans condition de ressources) :

Le loyer mensuel des logements locatifs ne doit pas dépasser un certain plafond (critères ANAH**).
Le logement doit être loué à titre de résidence principale durant au minimum 6 ou 9 ans (en fonction du type de conventionnement).

L'accompagnement des propriétaires

Le bureau d'études Urbanis a été mandaté par la CCSLA pour le suivi et l'animation de l'opération. Cet opérateur a notamment pour missions de conseiller, d'orienter et d'accompagner les ménages éligibles au dispositif : vérifier l'éligibilité, prendre connaissance du projet, visite systématique des logements, informer sur les possibilités de financement et de cadrage juridique du projet, approche administrative, technique et financière du projet.

Vous êtes propriétaires ? Vous souhaitez bénéficier de ces aides financières ? Alors n'hésitez pas à parler de votre projet avec les conseillers

POUR CONTACTER LE CABINET URBANIS

Par mail : opahccsla@urbanis.fr

Par téléphone : 04 79 33 21 26

● DU LUNDI AU JEUDI de 9h à 12h et de 14h à 17h, LE VENDREDI de 9h à 12h.

* Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.

** Agence Nationale de l'Habitat.

L'OPAH est conduite sur une durée de 3 ans. Trois partenaires sont engagés dans son financement, l'ANAH (Etat), le Département et la CCSLA pour un montant total de 1 227 605 €, répartis comme suit :
- ANAH 884 405 €
- Département 130 000 €
- CCSLA 263 200 €

Groupe minoritaire, « Unis pour l'avenir de Doussard »

Doussardiennes, Doussardiens,

Cette année 2020 restera dans toutes nos mémoires à bien des titres tant au niveau local que national, notamment au vu de la crise sanitaire inédite que nous traversons ou encore des attentats terroristes perpétrés contre notre nation et que nous déplorons.

Notre village, quant à lui, a été marqué par ce scrutin du 14 mars 2020 dont le résultat a placé la liste adverse en tête. Nous respectons votre volonté ainsi exprimée démocratiquement. Cependant nous restons convaincus que la peur de la covid 19 a entraîné beaucoup trop d'abstentions, près de 57 %.

Nous tenons à remercier très sincèrement toutes celles et tous ceux qui, parmi vous, nous ont soutenus sans faille durant notre campagne et nous permettent aujourd'hui de vous représenter au sein du Conseil Municipal. Merci pour votre confiance. C'est aussi le message que vous aurait adressé Michèle Lutz, notre tête de liste, partie subitement un soir de juillet.



Après la stupeur, ce fut le temps du recueillement au sein de l'église de Doussard. Un dernier hommage poignant lui a été rendu et a résonné dans nos cœurs. Entourée de sa famille, de tous ses proches, des élus, des doussardiens, du personnel communal, des associations, des JSP, des musiques du canton, elle

fut accompagnée jusqu'au bout. Elle nous a tant donné et apporté au cours de sa vie qu'elle avait amplement mérité cette foule d'applaudissements...

C'est elle qui nous a fait confiance et qui nous a donné envie de nous investir à notre tour pour notre commune à vos côtés. Sachez que nous défendrons nos projets et nos convictions tout au long de ce mandat dans une démarche que nous souhaitons constructive avec l'équipe majoritaire.

Notre objectif prioritaire n'est pas seulement de gérer les affaires courantes mais bien de vous représenter, d'être à votre écoute et d'anticiper au mieux les problèmes qui ne tarderont pas à émerger dans ces circonstances si particulières de pandémie.

La crise sanitaire impactera le fonctionnement de notre commune : finances, vie sociale, écologie, vie associative ne peuvent rester figées. A ce jour, il y a eu peu d'engagement de l'équipe majoritaire pour rassembler et impliquer les associations comme par exemple organiser octobre rose alors que nous n'étions pas confinés.

Pour garder contact avec vous tout au long de ce mandat pour échanger ensemble et faire remonter vos idées, nous avons créé une adresse mail qui vous est dédiée : unispourdoussard@gmail.com

Enfin, nous profitons de ce bulletin pour vous souhaiter une belle année 2021, la meilleure possible ! Ne baissons pas les bras, réinventons-nous, favorisons l'entraide comme nous savons le faire. Rappelons-nous que, comme aimait à dire Michèle « la vie est belle »... Prenez bien soin de vous.

Vos élus : Nicolas Balmont, Bernard Chatelain-Cadet, Richard Frossard, Laurence Godenir, Marielle Juilien, Anne-Gabrielle Mathieu.

Groupe majoritaire, « Doussard au cœur »

En cette période difficile, les vœux que nous adressons aujourd'hui aux habitants de Doussard sont des vœux de solidarité et d'encouragement.

La crise de la Covid-19 n'est pas que sanitaire, elle impacte la société, dans tous ses aspects économiques, sociaux et culturels, avec une hausse importante des demandes d'aides, financières et morales.

Beaucoup d'acteurs «non essentiels» se battent pour leur survie.

Les activités de loisirs et le monde associatif arrivent au bout de leurs ressources.

Ils ont plus que jamais besoin de soutien et de bénévoles.

Que la solidarité du mois de mars continue à nous inspirer : les petits gestes d'aides, le souci des plus fragiles et d'assurer la sécurité de tous, l'entraide sous toutes ses formes... Continuons à ne laisser personne dans la difficulté, chaque geste est important.

Mobilisés, vos élus sont présents pour vous soutenir.

Notre priorité est de faire face ensemble.

Bonne année 2021 à tous,

Prenez soin de vous,

Les élus de la liste « Doussard au cœur »

Ozed



NOYER



BOIS DE
ROSE



CHÊNE



SANTAL



Lunettes bois éco-conçues

Fabrication artisanale à Lyon

A découvrir dans votre magasin à
Doussard

04.50.32.97.97

98 rue Macherine
DOUSSARD

www.lamyvisiondoussard.fr



LAMY VISION
OPTICIEN

04.50.68.97.97

Route de l'Église
SAINT-JORIOZ

www.lamyvision.fr



Ne laissez pas
une baisse
auditive gâcher
votre quotidien.

Prenez rendez-vous
dès les premiers
symptômes.

Plus la prise en charge
d'une perte auditive
est précoce, plus
la réhabilitation est facile.



LAMY AUDITION
AUDIOPROTHESISTE

**TEST AUDITIF* GRATUIT
SUR RENDEZ-VOUS**

SAINT-JORIOZ

137, route de l'Église
04 50 45 15 81

DOUSSARD

98, rue Macherine
04 50 32 97 97

THÔNES

6, rue Blanche
04 50 60 60 14

lamyaudition.fr

* test non médical

Carrefour *contact*



38, rue des fontaines - Doussard

04 50 44 30 00

Du lundi au samedi : 8h00 - 20h00

Le dimanche : 9h00 - 12h30

King Jouet



MAGASIN - INTERNET - MOBILE

RETROUVEZ-NOUS :

**Centre commercial du Chiriac
ALBERTVILLE**

**Centre commercial Régional
ANNECY EPAGNY**



**KING JOUET
NOUS ON ADORE ET NA !**